Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'ENTREPRISE ALGÉRIENNE FACE À L'HISTOIRE :

# Rupture et recomposition depuis 2019 !

CHERIF ALI

GARA DJEBILET, SON FER ET SON TRAIN

## POURQUOI TANT DE JALOUX ?!

AMAR TOU

L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

CULTIVER L'EAU DANS LES PAYSAGES ARIDES

## Une approche intégrée pour les territoires agricoles du Sud algérien

ELHABIB BENAMARA

## Libertés individuelles et/ou collectives

AREZKI DERGUINI

Livres :

## Les déportés

BELKACEM AHCENE-DJABALLAH

LE MASQUE EST TOMBÉ

## Sansal, ou la fabrication d'un traître utile

LAALA BECHETOULA

ETATS-UNIS/IRAN

## L'obscène armada

DJAMEL LABIDI

P. 4 à 9

JEUDI 05 FÉVRIER 2026 - 17 CHAABANE 1447 - N° 9491 - PRIX ALGÉRIE : 30 DA - ISSN 1111-2166

### Israël poursuit son génocide

# Plus de 20 martyrs et 38 blessés à Ghaza

***Mercredi, 115e jour du cessez-le-feu, Israël continue ses violations de l'accord de Charm Al-Cheikh, faisant des centaines martyrs et davantage de blessés depuis la signature du «plan de paix», dans ce qui semble être une démarche menée en total accord avec l'administration Trump.***

**Mohamed Mehdi**

L'entité sioniste poursuit son génocide à Ghaza avec de nouveaux massacres commis, hier, dans des bombardements ciblant la ville de Ghaza et Khan Younes qui ont fait au moins 21 martyrs et 38 blessés, a indiqué un bilan statistique provisoire du ministère de la Santé publié le jour même. Le nombre des victimes des massacres israéliens, depuis l'accord de cessez-le-feu du 11 octobre 2025, passe 556 martyrs et 1.500 blessés, et 717 corps déterrés des décombres. Quant au nombre cumulé des victimes du génocide israélien à Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, il passe à 71.824 martyrs et 171.608 blessés.

Un porte-parole de la Protection civile à Ghaza a déclaré à Al Jazeera que de nombreuses victimes du massacre d'hier étaient derrière la «Ligne jaune» (loin de la zone occupée par l'armée sioniste), et a également fait état de «signalements à propos de personnes disparues». «La guerre contre l'enclave continue et les civils sont tués de manière systématique par Israël qui intensifie la violence sous de faux prétextes», a-t-il ajouté.

### DR MOUNIR AL-BURSH : «UN CRIME PRÉMÉDITÉ, UN RÉCIT (ISRAÉLIEN) PRÉFABRIQUÉ»

Toujours à propos du massacre d'hier, le directeur général du ministère de la Santé, Dr Mounir al-Bursh, décrit dans une publication sur Facebook, un «crime prémédité» et un «récit (sioniste) préfabriqué». «L'occupation fabrique l'histoire, puis se présente au monde comme la victime, détermine la forme de sa «réponse», choisit d'avance sa brutalité, avant de commencer son exécution sur les corps des sans défense», ajoute-t-il dans un texte qui résume l'attitude sauvage et criminelle de l'entité sioniste depuis le 7 octobre 2023.

«(…), les mères et les enfants, tués avant même d'avoir pu pleurer. Un bébé de cinq mois a été tué, alors qu'elle ne représentait aucune menace, ne portant en elle que son souffle. Un pharmacien a été tué, et un ambulancier qui tentait de sauver des vies a été tué, et des femmes ont été tuées, dont l'épouse du chef du service de pneumologie de l'hôpital Al-Shifa, ainsi que des personnes âgées qui ne pouvaient même plus s'échapper», note encore le même responsable.

«Puis, après tout cela, le point de passage est fermé aux malades, les listes d'attente sont interminables, et les opportunités sont perdues. Quand on interroge l'occupation sur les malades, elle prétend que l'Organisation mondiale de la Santé ne lui a pas encore communiqué les noms !», poursuit encore le Dr al-Bursh. «Quel paradoxe : l'occupation connaît précisément les noms de ses cibles, mais elle est «incapable» de connaître ceux des malades. À Ghaza, tuer est immédiat, mais soigner… requiert une autorisation, une justification, et un rendez-vous qui risque de ne jamais arriver», a-t-il conclu dans sa publication.

### HAMAS : INTENTION ISRAÉLIENNE CRIMINELLE D'ENTRAVER LA DEUXIÈME PHASE DE L'ACCORD

Réagissant au massacre, le Hamas a dénoncé «l'escalade des bombardements criminels menés par l'occupation sioniste sur différentes zones de la bande de Gaza, qui a entraîné la mort de plus de vingt civils, dont quatre enfants et un secouriste», considérant que l'attaque «confirme les intentions préméditées du criminel de guerre Netanyahu d'entraver la mise en œuvre de la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu, notamment l'ouverture du point de passage de Rafah». Le Hamas affirme que «les allégations de l'occupation concernant un incident de tir visant l'un de ses soldats ne sont qu'un prétexte fallacieux pour justifier la poursuite des massacres et des agressions contre notre peuple». «Il s'agit d'une tentative criminelle d'imposer une réalité permanente d'oppression et de terreur dans la bande de Gaza, au mépris flagrant des exigences de l'accord de cessez-le-feu et des accords existants», ajoute le communiqué.

Le Mouvement interpelle, une nouvelle fois, «les médiateurs et les États garants de l'accord» de cessez-le-feu, les appelant à «prendre une position ferme contre le comportement du criminel de guerre Netanyahu qui œuvre à reprendre l'extermination, les massacres et la famine à Ghaza». La déclaration appelle aussi à une «pression internationale immédiate» pour «contraindre les forces d'occupation à respecter leurs engagements», et «mettre fin à ces violations» destinées à «se soustraire aux obligations du plan Trump auquel le Hamas a adhéré».

## ANALYSE

**Mustapha Aggoun**

### La symbiose du vice et du silence

***Le scandale Epstein ne fut pas une chute, mais un dévoilement. Non pas une rupture, mais l'instant fragile où le voile, lassé de feindre, consentit à tomber. Comme si le monde, un court moment, avait accepté de se regarder sans fard et s'était découvert monstrueusement cohérent.***

***Ce que l'on vit surgir ne fut pas une anomalie, mais l'ordre même des choses. Des noms tombèrent comme des masques : présidents, princes, prophètes autoproclamés, ingénieurs de l'avenir, milliardaires du salut, architectes du progrès. Tous avaient emprunté le même ciel, fendu les mêmes nuages, pour atteindre cette île posée sur l'océan comme une tache de sang sur une robe blanche.***

***Là-bas, les lois se dissolvaient dans l'azur. Le temps s'arrêtait. La mémoire se noyait. Et les hommes, délivrés de leurs peuples, redevenaient ce qu'ils avaient toujours été : des enfants capricieux jouant avec la chair, la douleur et l'innocence, persuadés que leur puissance les avait rendus éternels. Ils parlaient de paix universelle, de colonisation des étoiles, de philanthropie, de démocratie, d'ordre moral. Mais leurs discours n'étaient que des encensoirs destinés à masquer l'odeur de la corruption. Leurs prières n'étaient que des contrats. Leurs promesses, des narcotiques.***

***Et le monde regardait. Il regardait sans voir, comme on observe la pluie tomber sur une vitre, avec cette distance polie qui protège du vertige.***

***Les médias chantèrent l'indignation, mais leurs voix tremblaient d'une prudence calculée. On nomma le mal sans le désigner. On condamna sans accuser. On pleura sans se souvenir. Puis vint le grand effacement, ce linceul numérique qui recouvre chaque drame pour permettre au spectacle suivant de commencer.***

***Mais tandis que cette farce cosmique se déroulait, une autre mémoire, venue d'ailleurs, s'invita dans mes pensées.***

***Je me souvins des prêcheurs de l'obéissance, des architectes du silence, de ce courant austère EL MADKHALIA qui murmure aux croyants que la critique est un péché, que la révolte est une malédiction, que la dignité doit s'agenouiller devant le trône, même lorsqu'il est couvert de boue.***

***Ils disent : tais-toi. Même si ton prince vole, même s'il frappe, même s'il viole, même s'il humilie. Ils disent : endure. Même si l'injustice devient ta maison. Ils disent : patiente. Même si la patience te dévore.***

***Et soudain, la révélation : entre ces îles du vice et ces déserts de la soumission, il existe une secrète parenté. Une fraternité souterraine. Une même grammaire du pouvoir.***

***L'un offre aux maîtres un paradis sans lois, et l'autre leur garantit un enfer sans voix.***

***Dans les deux cas, le peuple est effacé. Dissous. Réduit à une rumeur lointaine. Une poussière docile. Une ombre utile.***

***Les tyrans libertins et les tyrans dévots boivent à la même source. Ils se nourrissent du même poison : l'impunité. L'un l'enrobe de liberté, l'autre de sacré. Mais le breuvage est identique.***

***Ainsi naît cette étrange harmonie des extrêmes : l'orgie d'un côté, la censure de l'autre ; la chair exhibée ici, la parole bâillonnée là-bas. Deux esthétiques, un seul projet : dominer sans être jugé.***

***Dans ce monde renversé, la morale est un costume que l'on change selon la saison. Aujourd'hui la vertu progressiste, demain la piété rigoriste. Toujours la même comédie. Toujours la même trahison.***

***Les peuples, eux, marchent entre les ruines de leurs illusions. Ils portent en eux des mémoires amputées, des colères orphelines, des rêves mutilés. Ils deviennent étrangers à leur propre souffrance, comme si la douleur, répétée trop souvent, avait fini par perdre son langage.***

***Ils prient, ils consomment, ils travaillent, ils se divertissent et oublient. Oublient leurs morts. Oublient leurs humiliations. Oublient leur droit à la dignité. L'île d'Epstein brille encore, invisible, dans chaque palais, chaque bureau feutré, chaque salle de conseil, chaque studio de télévision. Elle n'est pas un lieu : elle est un principe. Celui d'un monde où l'élite flotte au-dessus des lois comme un nuage toxique, tandis que les masses rampent sous le poids d'une morale qu'on leur impose mais que nul ne respecte.***

### Avec trois vols hebdomadaires

# Air Algérie relance la liaison Alger-Johannesburg

Le Groupe Air Algérie a annoncé, mardi dans un communiqué, la reprise de la liaison aérienne entre Alger et Johannesburg (Afrique du Sud), avec une fréquence de trois vols par semaine, dont le premier vol a été opéré aujourd'hui. La réouverture de cette liaison s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau d'Air Algérie au sein du continent africain et de la réponse à la demande croissante pour les destinations à fort potentiel dans la région, explique la même source. Air Algérie a, par ailleurs, invité ses clients à contacter le centre d'appel au numéro court 3302 ou à se rapprocher de ses agences commerciales pour toute information complémentaire.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» - Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger - Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz / agence.oran@anep.com.dz / agence.annaba@anep.com.dz / agence.ouargla@anep.com.dz / agence.constantine@anep.com.dz

### Approvisionnement régulier des marchés

# Un dispositif spécial Ramadhan

***Tout est mis en place pour assurer la disponibilité des produits de large consommation, la stabilité des prix et l'organisation des marchés de proximité durant le mois sacré de Ramadhan.***

**A. Z.**

Un dispositif complet visant à garantir un approvisionnement régulier du marché national durant le mois de Ramadhan a été mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en coordination avec plusieurs secteurs et organismes de régulation, a indiqué mercredi M. Nourreddine Haridi, directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Des mesures qui ont pour objectif d'assurer la disponibilité des produits de large consommation, notamment les produits agricoles, afin de répondre à la forte demande enregistrée traditionnellement durant cette période, a-t-il précisé lors d'une intervention à l'émission «L'invité du jour» diffusée sur la Chaîne 3.

Dans ce cadre, il est prévu l'ouverture, à partir de la semaine prochaine, de marchés de proximité, à raison d'au moins un marché par commune, permettant aux citoyens de s'approvisionner en produits essentiels à des prix compétitifs. Il a également rappelé la décision du ministère de prolonger l'opération de vente promotionnelle (soldes), lancée le 18 janvier dernier, jusqu'au troisième jour de l'Aïd El Fitr, et ce sur instruction de la ministre du secteur. Concernant le renforcement des opérations de contrôle durant le mois de Ramadhan, M. Haridi a relevé que des agents techniques chargés de la répression de la fraude ont été mobilisés afin de réguler le marché, de lutter contre les pratiques commerciales illicites et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Il a également évoqué la campagne de sensibilisation lancée récemment par le ministère en prévision du mois sacré, sous le slogan «la disponibilité des produits est garantie, la rationalisation de la consommation est votre choix», qui se poursuivra jusqu'à l'Aïd El Fitr, visant à encourager une consommation modérée et responsable, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Selon M. Haridi, cette initiative comprend un programme de sensibilisation complet, incluant des spots médiatiques, des actions d'information via les médias ainsi que des actions de proximité sur le terrain, en coordination avec les différents acteurs concernés. La participation des citoyens à travers la rationalisation de leur consommation est d'une importance capitale pour garantir le succès de toutes les mesures engagées dans le cadre de cette opération « spéciale Ramadhan». Dans ce contexte, M. Haridi a annoncé la prolongation de la campagne nationale de lutte contre le gaspillage durant le mois de Ramadhan jusqu'au troisième jour de l'Aïd El Fitr. Lancée sous les slogans «La disponibilité des produits est garantie, la rationalisation de la consommation est votre choix» et «Le Ramadhan est un mois sacré, n'en faites pas une course au gaspillage», cette vaste campagne vise, selon lui, « à ancrer une culture de consommation consciente, à renforcer les comportements responsables et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen durant ce mois sacré».

Selon M. Haridi, « la campagne sera déployée à grande échelle dans l'ensemble des espaces publics, les grandes surfaces commerciales, les établissements scolaires et universitaires, ainsi qu'à travers des journées d'étude et de sensibilisation», ajoutant que « l'objectif est de rationaliser la consommation, d'éviter les pratiques excessives et de lutter contre le gaspillage alimentaire, particulièrement accentué durant le Ramadhan».

### Réunion du gouvernement

# Hydrocarbures, infrastructures et hydraulique à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée au plan de développement des hydrocarbures 2026-2030, au financement du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia, ainsi qu'au lancement des projets de réalisation des stations de déminéralisation à Tamanrasset et Tindouf, décidés par Monsieur le Président de la République, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

Le Gouvernement a entendu une communication sur le plan de développement des hydrocarbures 2026-2030, lequel constitue un cadre stratégique majeur pour l'évolution du secteur des hydrocarbures et le soutien durable de l'économie nationale.

Ce plan traduit les orientations des plus hautes autorités du pays, notamment en matière de développement des filiales de raffinage, de pétrochimie, de fertilisants et de dessalement de l'eau de mer, ainsi que les actions engagées pour améliorer la valorisation des hydrocarbures, renforcer la sécurité énergétique nationale et consolider les capacités industrielles du pays. Le Gouvernement a également entendu une communication sur le financement par la Banque africaine de développement du projet de création de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia.

Ce projet d'intérêt national s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de modernisation par l'interconnexion et la création du réseau ferroviaire en adéquation avec les mégaprojets à haut rendement économique.

A la même occasion, le Gouvernement a examiné la situation de la nomenclature des projets d'équipement inscrits dans le budget de l'Etat, en vue de procéder à l'assainissement des opérations devenues sans objet, ce qui permettra d'orienter les efforts de l'Etat vers l'achèvement des programmes en cours présentant un intérêt économique et social avéré.

Le Gouvernement a entendu une présentation sur le nouvel aliment destiné aux ovins, appelé "Sheep Date", un produit innovant issu de la valorisation optimale des rebuts de dattes. Il s'agit d'un produit innovant breveté, développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra, s'inscrivant dans une démarche de valorisation de la recherche scientifique appliquée au secteur agricole.

Cet aliment, conçu pour l'engraissement des ovins, devrait ainsi contribuer à offrir des alternatives aux importations de maïs fourrager.

Par ailleurs, et dans le cadre du suivi de la situation de l'approvisionnement en eau potable des localités connaissant un stress hydrique, notamment dans le Sud du pays, le Gouvernement a entendu une communication sur le lancement des projets de réalisation des stations de déminéralisation à Tamanrasset et Tindouf, décidés par le Président de la République.

Enfin, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de l'opération d'importation et de distribution des bus pour le transport public, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République relatif à l'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

## Raïna Raïkoum

**El yazid Dib**

### Gara Djbilet, le fer qui jalouse

***Néophyte en géologie minière, j'avais voulu garder ma neutralité d'analyse. Mais voilà, que je me trouve profondément écœuré de cette dure et haineuse attaque qui tombe sur Gara Djebilet, voire sur l'Algérie. Ça vient de partout. Tous les anathèmes, les malédictions, les mauvais présages n'ont cessé depuis son amorce, de venir ternir le processus calme et serein de son exécution. Et le rail faisait, cependant cahin-caha long son chemin.***

***Toutes les chapelles, érigées en laboratoires d'analyse, de bureaux d'ingénierie sont devenues chef-experts miniers pour venir dévaloriser l'impact de ce projet. Et le gisement géant endormi se réveille tranquillement. Une chose reste sûre. Nous sommes chez nous, en notre propre territoire, nous faisons ce que nous croyons, ce que nous voulons. C'est ça d'abord l'expression cardinale de l'exercice total de notre entière souveraineté. Et puis, tout ce fatras d'acerbes critiques, de catastrophiques pronostics n'a pas à égratigner la détermination d'un pays qui veut fructifier ses ressources énergétiques. Qui veut prouver la fierté de son peuple.***

***Chacun est venu, de sa théorie, pour essayer d'ancrer un scepticisme et semer un doute dans la réussite d'une telle opération. Le fer de Gara Djebilet serait phosphaté et plein de soufre, comme un certain temps notre pétrole était rouge, n'est-ce pas?. L'essentiel, le défi lancé a été triomphalement relevé. La voie ferrée est, à elle seule, un miracle de par sa distance et aussi les conditions extrêmes de sa réalisation dans un milieu hostile. Ils sont bien nés chez nous, ces travailleurs cheminots.***

***Le minerai algérien est sorti de ce sol, comme vainqueur contre tous ceux qui misaient sur son échec. Les wagons le transportant sont l'emblème national qui circule librement dans son vaste territoire .***

***Ce projet n'appartient à aucun groupe de personnes, c'est l'Etat algérien qui en est le promoteur et reste le propriétaire. Que les aigris, les jaloux et ceux qui ont une dent de rage contre tout ce qui vibre le cœur algérien, trouvent là, la bonne réplique. L'on n'a pas besoin de Wall Street Journal ou Forbes pour crier nos succès. L'avenir de nos enfants nous suffit.***

### Profession de pharmacien

# Le projet de décret fait toujours parler

**M. Aziza**

Le projet de décret exécutif encadrant l'exercice de la profession de pharmacien, notamment en ce qui concerne l'installation et le transfert des officines, continue de susciter de vifs débats et des divergences.

Dans une déclaration au Quotidien d'Oran, à l'issue d'une rencontre avant-hier avec le SNAPO, le président du CNOP (Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens), le Dr Noureddine Mettioui, a affirmé que les deux organisations souhaitent engager des discussions directes avec le ministre de la Santé et les responsables du secteur autour de ce projet de décret exécutif, qui fixe les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien.

À ce titre, le président du CNOP a plaidé pour la mise en place d'une commission tripartite, ouverte, le cas échéant, à d'autres partenaires du secteur de la santé, qu'il s'agisse de syndicats ou d'associations professionnelles. « Il faut s'asseoir autour d'une table, en toute sérénité, et discuter de ce projet de loi, car il engage l'avenir de toute la profession », a-t-il déclaré.

Il a souligné que la profession pharmaceutique englobe plusieurs catégories, notamment les pharmaciens exerçant dans les domaines biologique, industriel et hospitalier, un large éventail qui ne saurait être ignoré. « On ne peut pas se limiter uniquement aux questions liées à l'installation ou au remplacement des officines », a-t-il insisté, rappelant que le décret, une fois adopté, sera appelé à régir la profession pour les vingt-cinq prochaines années.

Tout en saluant cette initiative, le Dr Mettioui a mis en garde contre toute précipitation. «Nous avons attendu près de trente ans pour la révision de ce texte. Arriver à ce stade est une avancée, mais il faut éviter d'aller trop vite », a-t-il estimé.

Le président du CNOP n'a pas manqué de remercier le ministre de la Santé pour avoir rouvert ce dossier, resté figé depuis la promulgation de la loi en 2018. « C'est le seul ministre qui a réellement réagi. Il est réactif et engagé. Toutefois, ce qu'on reproche est l'absence d'une réelle implication des organisations professionnelles de terrain dans la révision de ce texte », a-t-il souligné.

Par ailleurs, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens réclame, en amont, l'élaboration d'un nouveau Code de déontologie solide. Selon le Dr Mettioui, le code actuellement en vigueur date de 1992 et ne correspond plus à l'évolution de l'exercice pharmaceutique. «Avec les transformations profondes qu'a connues la profession à tous les niveaux, ce code est devenu obsolète et totalement en décalage avec la réalité du terrain », a-t-il expliqué, appelant à sa révision avant l'adoption du décret encadrant la profession.

Il a également insisté sur la nécessité d'une réforme globale des textes et des modalités d'exercice de la profession, estimant que le contexte a profondément changé, notamment avec le développement du secteur pharmaceutique national. « Aujourd'hui, l'Algérie couvre près de 80% de ses besoins en médicaments grâce à la production locale et figure parmi les pays les plus avancés d'Afrique dans ce domaine », a-t-il rappelé.

Enfin, Dr Mettioui a mis en avant les atouts dont dispose le pays, soulignant que la politique de l'État, sous l'impulsion du président de la République, accorde une priorité stratégique à la production locale de médicaments. « Le médicament est un produit stratégique, et cette orientation constitue un levier majeur pour l'avenir du secteur pharmaceutique national », a-t-il conclu.

Réuni en session extraordinaire avant-hier le 3 février 2026 à Alger, le Conseil national du SNAPO a affiché son rejet catégorique de l'avant-projet de décret exécutif relatif à l'exercice du pharmacien.

Le syndicat a dénoncé à travers un communiqué rendu public hier la démarche unilatérale dans l'élaboration du projet de décret. Le syndicat estime que le texte constitue une menace pour l'avenir des officines et la sécurité sanitaire. Il exige l'ouverture urgente d'un dialogue direct, sérieux et transparent avec les représentants légitimes de la profession. Tout en évoquant la possibilité de recourir à tous les moyens légaux pour faire entendre leur voix, en cas d'absence de dialogue et de réactivité.

# L'entreprise algérienne face à l'histoire : rupture et recomposition depuis 2019 !

**Avant 2019, la gestion des entreprises algériennes se caractérisait par une forte dépendance à l'importation et aux commandes publiques.**

**Par Cherif Ali ***

Cette orientation a limité la compétitivité, freiné la production locale et rendu l'entreprise nationale entravée, sous tutelle, et vulnérable aux aléas budgétaires et politiques. Durant cette période, les tripartites et les plans de relance se sont multipliés avec des objectifs ambitieux : instaurer le dialogue social, moderniser l'outil de production, développer les infrastructures, redynamiser la formation et la recherche. Un Conseil des ministres fut même presque entièrement consacré aux problèmes de l'entreprise et à son expansion. En vain.

On parlait alors de *« mise à niveau de l'entreprise »*, un programme censé concerner près de 20 000 PME publiques et privées, pour une enveloppe avoisinant 380 milliards de dinars.

Dans les faits, les résultats furent très en deçà des attentes.

La politique de restructuration des entreprises a laissé un souvenir amer. De nombreux travailleurs mis au chômage ont accusé la centrale syndicale d'avoir fermé les yeux sur ce qui était appelé le *« plan de redressement interne »*, lequel se soldait souvent par la fermeture de l'entreprise, le licenciement des salariés, puis sa reprise par des repreneurs attirés par une aubaine à moindre coût.

### L'ÈRE OUYAHIA : MÉFIANCE, BLOCAGES ET PARALYSIE DE LA DÉCISION

L'ex premier ministre était alors aux manettes. Beaucoup de gestionnaires estimaient qu'il nourrissait une profonde défiance envers l'entreprise.

Son gouvernement avait durci et bureaucratisé les conditions d'investissement et de création d'entreprises. L'octroi des crédits bancaires était soumis à des arbitrages politiques, tandis que l'accès au foncier industriel relevait du parcours du combattant !

Les dirigeants des entreprises publiques économiques (EPE) dénonçaient une politique contradictoire : l'État accordait des ressources d'un côté, tout en publiant de l'autre des circulaires extrêmement restrictives, assimilant de nombreuses dépenses à des abus de biens sociaux.

Cette approche a instauré un climat de peur généralisée.

Les multiples opérations dites *« mains propres »* ont accentué cette méfiance. Certains gestionnaires ont payé, parfois injustement, le prix d'une criminalisation excessive de l'acte de gestion.

À cette époque, nombre de patrons d'entreprises publiques étaient tétanisés à l'idée de prendre la moindre décision susceptible de les conduire en prison.

Même les grands groupes se plaignaient des blocages administratifs de projets stratégiques, souvent pour des motifs obscurs. Des investissements majeurs, portés par des groupes privés, restaient des années dans les tiroirs, en attente d'un hypothétique passage devant le Conseil de l'investissement.

Lors de sa dernière tripartite consacrée à l'investissement, Ahmed Ouyahia reconnut implicitement l'échec de cette politique en affirmant que les orientations économiques du pays avaient changé en faveur de l'entreprise nationale.

Il admit également l'insuffisance des efforts déployés, rappelant que la Banque mondiale classait l'Algérie parmi les derniers pays en matière de climat des affaires.

### LES PROMESSES NON TENUES DE L'ÈRE SELLAL

Son successeur, Abdelmalek Sellal, se voulait plus optimiste.

Lors de la Conférence sur le développement économique et social, il affirmait que l'Algérie disposait du potentiel nécessaire pour atteindre une croissance de 7 % à l'horizon 2019, portée notamment par l'industrie.

Il appelait à rompre avec le *« pessimisme ambiant »* et assurait que les performances économiques étaient positives et perfectibles.

Il promettait de placer l'entreprise nationale, sans distinction, au cœur de l'amélioration du climat des affaires, de l'investissement et de la création d'emplois.

Avec le recul, force est de constater que peu de ces prévisions se sont concrétisées. Beaucoup estiment aujourd'hui qu'on ne disait pas toute la vérité au peuple algérien.

### APRÈS 2019 : UNE RUPTURE ASSUMÉE

Depuis 2019, l'évolution de l'entreprise algérienne marque une rupture nette.

On est passé d'un secteur privé fragile, dépendant des hydrocarbures et de l'importation, à une dynamique affichée de souveraineté économique, d'intégration locale et de diversification.

En présidant les journées de l'entrepreneuriat organisées par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le président Abdelmadjid Tebboune a dressé un constat sévère de l'héritage économique :

· Une économie laminée par la corruption, la mauvaise gestion, la surfacturation, l'évasion fiscale, la fraude et une politique d'importation massive au détriment de la production nationale.

· Des milliards de dollars ont ainsi été dilapidés.

Rompre avec ces pratiques et ces mentalités a été difficile, mais pas impossible, a-t-il souligné, affirmant que l'Algérie avait atteint un point de non-retour dans la défense de sa souveraineté économique.

Le président a insisté sur la centralité de l'investissement et sur l'amélioration du climat des affaires. Il a réaffirmé la volonté de bâtir une économie fondée sur la création de richesses, la satisfaction des besoins des citoyens et la substitution aux importations, à travers une démarche stratégique et constante.

### DES RÉFORMES ATTENDUES ET À POURSUIVRE

L'engagement a été pris de répondre aux doléances des opérateurs économiques, notamment sur la question cruciale du foncier industriel, longtemps source de blocages. L'adoption de la loi sur le foncier économique est présentée comme une réponse définitive à ce problème.

Désormais, le débat doit se déplacer sur le terrain économique, avec la mise en œuvre effective du nouveau code de l'investissement et de ses textes d'application.

La relance doit passer nécessairement par la création d'entreprises publiques et privées, seules capables de soutenir la croissance et l'emploi.

Il n'est plus permis aujourd'hui, d'opposer l'État aux entreprises, les patrons aux salariés ou les organisations patronales aux syndicats ; cela n'a aucun sens. Une mesure favorable aux entreprises est, par essence, favorable à l'ensemble du pays.

### DIX CHANTIERS PRIORITAIRES ATTENDENT LE GOUVERNEMENT SELON LES EXPERTS

1. Réduire la dépense publique et vivre selon les moyens du pays.
2. Assainir sincèrement le climat des affaires.
3. Dépénaliser, dans les faits, l'acte de gestion.
4. Libérer les banques et les inciter à financer l'économie réelle.
5. Faciliter l'investissement et encourager l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.
6. Mettre concrètement le foncier à disposition des investisseurs.
7. Activer l'entrée en Bourse des entreprises éligibles.
8. Élever le niveau du management par la formation et la recherche.
9. Responsabiliser les walis avec des objectifs mesurables en matière d'emplois et de PME.
10. Trancher définitivement la question de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

Ces chantiers constituent désormais la feuille de route du gouvernement Sifi, d'autant plus que le président Tebboune l'a clairement affirmé : *« 2026 sera une année économique »*.

### CONCLUSION

Aujourd'hui, la conviction progresse que l'investissement en Algérie est rentable et sûr, notamment grâce à la possibilité de transférer les bénéfices.

Le président Tebboune a confirmé la volonté de renforcer les partenariats avec des pays comme le Qatar et la Turquie, dont les investissements devraient atteindre 10 milliards de dollars.

La porte reste ouverte à tous les partenaires dans le cadre d'une logique gagnant-gagnant, consacrée par la nouvelle loi sur l'investissement, loin de toute idéologie.

L'Algérie a besoin de toutes ses entreprises. Ce sont elles qui innovent, prennent des risques, mobilisent les salariés, répondent aux attentes des citoyens et créent la richesse.

Elles doivent renforcer leur compétitivité, comme l'illustre le projet stratégique de Gara Djebilet réalisé par des compétences algériennes, tout comme l'infrastructure majeure qu'est la ligne ferroviaire minière de 950 km reliant Gara Djebilet à Béchar qui a été officiellement inaugurée par le président Abdelmadjid Tebboune le 1er février 2026.

**Ancien cadre supérieur de l'Etat*

## Cultiver l'eau dans les paysages arides

# Une approche intégrée pour les territoires agricoles du Sud algérien

**Par Elhabib Benamara**

### Les cycles de l'eau sont façonnés par les sols et la végétation

Les cycles de l'eau continentaux ne peuvent être compris uniquement à travers le schéma classique de l'évaporation, de la condensation et des précipitations. Ce modèle, largement diffusé, omet un élément fondamental : le rôle déterminant des sols vivants et de la couverture végétale dans le recyclage des pluies et de l'humidité atmosphérique.

Dans les territoires agricoles et oasiens du Sud algérien, une part essentielle des rares pluies infiltrables pénètre les premiers horizons du sol. Cette eau, temporairement stockée dans la matrice organo-minérale, soutient la vie biologique des sols ainsi que la végétation cultivée ou spontanée. Par l'évapotranspiration, cette eau retourne partiellement à l'atmosphère, contribuant à la formation de masses d'air humide susceptibles d'alimenter des précipitations locales ou régionales.

Les paysages sahariens et présahariens ne sont donc pas de simples espaces passifs face au climat, mais des acteurs à part entière du cycle de l'eau, interdépendants à l'échelle des bassins versants et des grands systèmes atmosphériques. La dégradation des sols, la disparition de la végétation et la simplification des paysages réduisent fortement cette capacité de recyclage hydrique, accentuant l'aridité régionale.

### UNE RÉPONSE SYSTÉMIQUE À L'INTENSIFICATION DES CRISES CLIMATIQUES

Le Sud algérien est aujourd'hui confronté à une contrainte hydrique structurelle aggravée par le changement climatique : raréfaction des pluies, allongement des périodes de sécheresse, mais aussi épisodes ponctuels de pluies intenses provoquant ruissellement brutal, érosion et crues destructrices.

Ces phénomènes ne relèvent pas uniquement d'un manque ou d'un excès d'eau, mais traduisent un dysfonctionnement profond des cycles hydrologiques territoriaux. Plutôt que de traiter séparément l'irrigation, la lutte contre les inondations, l'érosion des sols ou la recharge des nappes, l'approche proposée vise à agir sur les processus écologiques fondamentaux.

En restaurant la capacité des sols, des palmeraies, des parcours steppiques, des oueds et des zones humides à ralentir, infiltrer et redistribuer l'eau, il devient possible d'atténuer simultanément les risques climatiques, tout en renforçant la biodiversité et la stabilité des systèmes de production.

### COMPRENDRE ET INVERSER L'ASSÈCHEMENT DES PAYSAGES SAHARIENS ET PRÉSAHARIENS

Les déséquilibres hydriques actuels sont le résultat de plusieurs décennies d'aménagements visant à évacuer l'eau le plus rapidement possible : canalisation des oueds, drainage excessif des périmètres agricoles, suppression des structures végétales protectrices, nivellement des microreliefs et artificialisation des sols.

Dans de nombreuses zones agricoles du Sud algérien, ces pratiques ont conduit à un assèchement progressif des sols, à une surexploitation des nappes souterraines, à une diminution de la recharge naturelle et à une vulnérabilité accrue des cultures face aux stress hydriques et salins.

Restaurer les cycles de l'eau implique de rompre avec cette logique d'accélération et de perte, pour redonner au paysage sa capacité à retenir, infiltrer et redistribuer l'eau. Cela passe par la reconstitution de trames vivantes fonctionnelles : sols structurés et riches en matière organique, palmeraies diversifiées, haies brise-vent, talus, mares, zones humides temporaires, et boisements adaptés aux conditions arides.

### PASSER D'UNE LOGIQUE DE CONTRÔLE À UNE LOGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

Cette approche marque un changement profond de paradigme. Il ne s'agit plus de maîtriser l'eau par des ouvrages lourds, centralisés et énergivores, mais de travailler avec les dynamiques du vivant. L'eau n'est plus seulement considérée comme une ressource à capter ou un risque à contenir, mais comme un flux écologique à accompagner dans le temps et dans l'espace.

Ce basculement est autant culturel que technique. Il repose sur la coopération entre agriculteurs, éleveurs, forestiers, collectivités, scientifiques et habitants, et sur la reconnaissance du rôle central des organismes vivants — sols, végétation, microfaune, hydro systèmes — comme alliés dans la gestion durable de l'eau en milieu aride.

### PRINCIPES OPÉRATIONNELS POUR LES TERRITOIRES AGRICOLES DU SUD ALGÉRIEN

La restauration vivante des cycles de l'eau dans les territoires sahariens et présahariens repose sur cinq principes structurants :

- Ralentir les écoulements pour limiter le ruissellement destructeur et l'érosion
- Favoriser l'infiltration grâce à des sols couverts et biologiquement actifs
- Stocker l'eau dans les sols et les paysages plutôt que dans des ouvrages concentrés
- Soutenir l'évapotranspiration végétale, moteur essentiel du recyclage de l'humidité
- Diversifier la végétation (palmiers, arbres, cultures, parcours, haies) pour stabiliser les flux hydriques

Ces principes s'articulent autour d'un triptyque fondamental — eau, sol, végétation — et prennent tout leur sens à l'échelle des bassins versants, des oueds et des systèmes oasiens.

### RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES ET OASIENS

À l'échelle des exploitations agricoles et des oasis, la combinaison de pratiques agro écologiques, d'agroforesterie oasienne et de petits aménagements hydrauliques diffus permet de mieux répartir l'eau dans le temps, d'améliorer la fertilité des sols et de réduire la dépendance aux prélèvements intensifs dans les nappes fossiles.

Ces pratiques, adaptées aux conditions pédoclimatiques du Sud algérien, favorisent des paysages productifs plus diversifiés, capables d'absorber les pluies rares mais intenses et de mieux résister aux sécheresses prolongées. À l'échelle territoriale, elles contribuent à sécuriser durablement la production agricole, tout en renforçant la résilience alimentaire et hydrique face aux aléas climatiques.

### RESTAURER LES OUEDS ET LES MILIEUX AQUATIQUES COMME INFRASTRUCTURES VIVANTES

La capacité d'un territoire saharien à se remettre d'une crue ou d'une sécheresse dépend largement de l'état de ses oueds et zones humides associées. La restauration des cours d'eau temporaires passe par la réactivation de processus naturels simples : élargissement des lits, reconnexion aux plaines d'inondation, présence du bois et de la végétation, diversité des habitats.

Dans les oueds du Sud algérien, des approches légères et peu coûteuses, fondées sur les matériaux locaux et la dynamique naturelle de l'eau, permettent de ralentir les écoulements, de favoriser la recharge des nappes superficielles et de recréer des milieux fonctionnels, sans recourir à des infrastructures lourdes et rigides.

### UN LEVIER COLLECTIF ET POLITIQUE POUR REDONNER DE L'ESPACE À L'EAU

Redonner de l'espace à l'eau dans le Sud algérien se heurte à des freins bien identifiés : pression foncière, inerties institutionnelles, modèles agricoles hérités d'une logique d'extraction rapide et de contrôle hydraulique. Pourtant, la restauration des nappes, des zones humides et des paysages agricoles structurés constitue un enjeu stratégique majeur pour l'avenir du Sahara.

Cette transformation nécessite un engagement fort des collectivités, des financements pérennes et un travail étroit avec les acteurs locaux, détenteurs d'une connaissance fine des territoires. C'est à cette condition que les paysages du Sud algérien pourront redevenir des alliés du climat, capables de réguler l'eau, de produire durablement et de soutenir le vivant sur le long terme.

## Gara Djebilet, son fer et son train

# Pourquoi tant de jaloux ?!

**Devant le brouhaha, le capharnaüm «d'économisme» de conjoncture «tik tokerique», actuellement «en irritation» face aux larges manifestations de joie des populations algériennes, au sujet de la mise en exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet et de la mise en service de la ligne de chemin de fer pour le transport du minerai de fer vers les complexes sidérurgiques du Nord du pays, je me sens personnellement interpellé en ma qualité d'ancien ministre des transports ayant supervisé, de très près dans tous ses détails, de juin 2008 à juillet 2010 date de sa mise en service, l'essentiel de la construction-rénovation de la ligne de chemin de fer Arzew-Oran-Sidi Bel Abbès- Ras El Ma-Méchréa-Naâma-Ain Sefra-Béni Ounif-Béchar, longue de quelques 700 km qui vient d'être rejointe par la nouvelle et historique ligne Béchar-Tindouf-Gara Djebilet longue, elle, de 950 km et réalisée en un temps chimérique.**

**Par Amar Tou***

Je m'y sens également interpellé en ma qualité d'économiste spécialisé en po litiques économiques et sociales com parées, précisément en politique d'in dustrialisation dans un pays, l'Algérie, en voie d'émergence.

Maintenant que la voie ferroviaire ''Béchar-Gara Djebilet'' est opérationnelle rejoignant à Béchar le réseau des chemins de fer de l'Algérie jusqu'en pleine Tunisie et que l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet est effectivement rentrée dans sa phase opérationnelle avec l'arrivée à Oran des premiers trains de minerai de fer, devrions-nous, naïvement, dormir sur nos lauriers en croyant définitivement abandonnés les macabres calculs d'adversité à une réelle diversification de l'économie algérienne devant solidement et irréversiblement consacrer la sacralité de sa souveraineté nationale dans son acception la plus large ?

Ne s'avouant jamais vaincus, les tenants de l'Algérie définitivement sous développée et congénitalement dépendante de ''l'étranger'', ne désarment jamais. Ils ne font que changer de fusil d'épaule pour espérer mieux faire mouche dans leur diatribe faute de pouvoir détourner l'Algérie de la poursuite acharnée de sa course vers la consolidation de sa souveraineté.

Désormais, ils portent leur action sur le dénigrement des avantages de cet historique exploit en un temps record : Certaines argumentations dénigrantes se focalisent sur la teneur en phosphore dans le minerai de fer qu'ils jugent excessif ce qui affecte, prétendent-ils, la qualité et l'utilisation du minerai en sidérurgie ; Tout autant désavoués par les faits et sans avouer leur total égarement, d'autres détracteurs désabusés par les faits, se reconvertissent opportunément en ''conseil économique'' et en exclusive expertise en micro économie s'arrogeant, même, le monopole de prononcer l'impossible rentabilisation des infrastructures (voies ferroviaires et gares y compris les frais de leur entretien et de leur maintenance ainsi que ceux liés aux diverses énergies et traitement des eaux, etc…) ;

D'autres encore, voulant certainement amortir la lourdeur de la précipitation de leur jugement réprobateur du succès réalisé, prônent la continuation de la voie ferrée Oran-Gara Djebilet en territoire mauritanien pour rejoindre la voie ferroviaire transportant le minerai de fer mauritanien de Zouerate vers le port de Nouadhibou ; comme si les pouvoirs publics algériens étaient en panne de visions hautement prospectives.

Des opportunistes donneurs de leçons, impuissants devant l'éclatant succès de ce gigantesque projet, se voient contraints à tout expliquer par le recours de l'Etat algérien au principe de ''souveraineté industrielle'' au sein du plus large concept de ''souveraineté économique'' pour, expliquent-ils, faire passer en second plan, le critère de rentabilité financière du projet qu'ils jugeaient irréalisable dans leur concept ''primitif'' camouflant leur désaveu en faisant radicalement fi du concept d'intégration globale de l'économie;

D'autres «esprits», par « Eurêka » opportuniste à l'occasion, remettent sur la table le vieux débat autrefois fondamental notamment dans la charte nationale de 1976, de tout fourrer dans le concept de préservation des richesses nationales aux générations futures ; pourtant ce concept est actuellement dépassé tel que développé dans notre contribution «Les Minéraux Industriels : entre thésaurisation et exploitation immédiate » du 5 janvier 2024, pour jouer sur la corde sensible des algériens en négation du pragmatisme qui, depuis, gagne de plus en plus profondément, le jugement des algériens.

« At last but not least », des donneurs de leçons en relations internationales tenant, eux aussi, à priver l'Algérie de tout atout gagnant à la défensive et à l'offensive, vont jusqu'à qualifier de maladresse lourde de conséquences géopolitiques et sécuritaires, la mise en exploitation du gisement de fer en la considérant, étonnement, comme aggravante des tensions dans la région, voulant, dans leur reproche, priver l'Algérie de toute garde d'auto défense et de la dépouiller de toutes armes offensives, drôlement en la conseillant de se dessaisir de ses biens miniers par leur non exploitation.

Dans cette drôle de logique, des voix, aussi dénigrantes, se font, même, fortes d'une lecture sélectivement biaisée, de dispositions de l'accord du début des années 1970 relatif au tracé définitif des frontières Ouest de l'Algérie, pourtant ratifiés et enregistrés par l'ONU La présente contribution tentera de répondre à un ensemble de ces contre vérités et d'apporter l'éclairage nécessaire autour de l'évènement historique que constitue la mise en exploitation effective du gisement de fer de Gara Djebilet et de la mise en service de la voie ferroviaire ''Béchar-Gara Djebilet'' inaugurant une étape hautement prometteuse dans l'histoire économique, sociale et géostratégique future de l'Algérie.

Nous rappelons, à cet effet, que l'année 2022 connut une ferme volonté du président de la République de l'Algérie à engager l'exploitation de ressources minières du pays et notamment le gisement de fer de Gara Djebilet dans la wilaya de Tindouf, du gisement de phosphate de ''Blad El Hadba'' à ''Djebel Onk'' dans la wilaya de Tebessa, du gisement de zinc et plomb de Thala Hamza-Oued Amizour'' dans la wilaya de Béjaia, du gisement de bentonite de Maghnia dans la wilaya de Tlemcen, des gisements de baryte de ''Ain Mimoun'' dans la wilaya de Khenchla et de ''Boukaid'' dans la wilaya de Tissemsilt, du gisement de manganèse de ''Kettara'' dans la wilaya de Béni-Abbès, des gisements ou gîtes d'or éparpillés, principalement dans la wilaya de Tamanrasset.

Postérieurement en 2025, l'exploitation des terres rares vint s'y ajouter en donnant la priorité au lithium pour l'industrie des batteries électriques à l'effet, d'un côté, d'accompagner le boom industriel des voitures en cours en Algérie et, de l'autre côté, pour s'intégrer dans le mouvement mondial en la matière, tout en préservant l'essentiel des autres terres rares aux générations futures.

Nous nous limiterons ici, à cet effet, à répondre aux ''opportunismes'' désapprouvant la stratégique décision d'engager immédiatement l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet qui ont subitement surgi dès que les signes probants de la fermeté avec laquelle les pouvoirs publics sous la houlette directe du président de la République, menaient, tambour battant, la construction de la voie ferroviaire Gara Djebilet-Béchar longue de 950 kilomètres et devant acheminer le minerai de fer vers les régions Nord du pays pour y alimenter l'industrie sidérurgique qui, jusqu'à présent, était approvisionnée à partir de matières premières importées en devises fortes.

Nous rappelons que ce gisement est dé couvert en 1952. Sa non exploitation, jusqu'en 2021, peut, par hypothèse, s'expliquerait par quatre handicaps abusivement colportés en public et en privé : (a) l'éloignement du gisement des régions d'industrialisation et d'exportation de presque 1800 km des côtes Ouest de l'Algérie et de presque 2400 km du complexe sidérurgique d'El Hajjar-Annaba ; (b) la faible teneur, toute relative, du fer dans le minerai de fer brut ; (c) la teneur élevée, toute relative aussi, du phosphore dans ce minerai et ce, en raison des limites des technologies d'extraction et de traitement qui étaient disponibles durant les étapes précédentes, même si l'Algérie connaissait ses années fastes d'industrialisation durant la décennie 1970 dont, notamment, l'édification du complexe sidérurgique d'El Hajjar à Annaba et, enfin, (d) l'approche de développement économique depuis 1979 qui est en opposition totale avec celle des années 1967-1978 sous la haute ambition visionnaire de Houari Boumediene.

Quant à la frilosité défaitiste que manifestent les opposants à l'exploitation du gisement de Gara Djebilet dans le seul mobile de priver l'Algérie de tout levier de diversification économique garante de son indépendance des hydrocarbures et de l'intégration de son économie, en se barricadant derrière les risques de déflagrations sécuritaires dans la région de Tindouf, trouve son pendant dans la remontée à la surface de ce qui était caché au sujet des relations algéro-marocaines, eu égard aux données géopolitiques relatives au droit du peuple du Sahara Occidental à son auto détermination et à son indépendance.

Ce droit a toujours constitué un fond sournois chez le Maroc dans ses relations de coopération économique avec l'Algérie. Tout particulièrement, dans ses rapports avec la convention conclue le 15 juin 1972 entre les ministres des affaires étrangères du Maroc et de l'Algérie en application de « l'accord historique » intervenu à Tlemcen le 27 mai 1970 entre le Roi du Maroc Hassan II et le Président du Conseil de la Révolution, Président du Conseil des Ministres de la République Algérienne Démocratique et Populaire Houari Boumediene.

L'option, consacrée dans la convention de 1972, pour la création d'une Société Mixte algéro-marocaine (S.A.M) pour l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, propriété de l'Algérie et se situant sur son territoire, s'inscrivait, outre l'esprit coopératif et altruiste de l'Algérie, dans le nouveau climat des relations entre les deux pays qui avait été profondément gâté à la suite de l'agression expansionniste marocaine de 1963 sur le territoire algérien dans la région.

La convention, après ratification, fut publiée en date du 17 mai 1973(1), sous forme d'ordonnance, au journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire en date du 15 juin 1973. Cette convention stipule, dans le quatrième paragraphe de ses attendus, faut-il le rappeler, que : « considérant que l'Algérie est propriétaire du gisement minier de fer de Gara Djebilet, situé sur son territoire et relevant de sa pleine et entière souveraineté ».(2) Ainsi la désinformation délibérément entretenue par la partie adverse non officielle en occultation de cette disposition phare et sinéquanone de cet accord, pourrait en constituer la grande manifestation de mauvaise foi. Car cette disposition hisse, tout haut, l'exclusive propriété algérienne du gisement de fer (de Gara Djebilet) pour barrer la voie à toute cupidité de quelque nature que ce soit.

Cette convention maroco-algérienne n'évoque pas l'industrialisation (la transformation) du minerai de fer brut de Gara Djebilet. Elle met l'accent sur l'exportation de ce minerai par l'un des ports marocains du moment, situés sur sa côte atlantique. Par contre, le discours courant du côté algérien, en plus de l'exportation par cette voie d'une partie du brut du minerai, était d'industrialiser l'autre partie dans la logique de la politique d'industrialisation lourde qui atteignait son apogée durant la décennie 1970 sous la direction du défunt le président Houari Boumediene et de son ministre de l'énergie et des mines, le défunt Bélaid Abdessalem.

Quant aux dimensions du gisement de fer, les réserves prouvées du gisement en minerai de fer sont évaluées à 3,5 milliards de tonnes (parmi les trois plus grands au monde) pour la seule superficie qui a été étudiée. Ce qui approximativement, représente, quelques 10 à 14 milliards de dollars d'exportations annuelles en contrepartie de quelques 40 à 50 millions de tonnes annuellement et progressivement extraits à compter de 2026. Ceci représente quelques 15 à 20 % de la valeur des exportations algériennes annuelles actuelles des hydrocarbures. En y ajoutant la valeur des exportations en produits phosphatiers de Bled El Hadba (Tébessa) à compter de l'année prochaine (2027) et celles du zinc et plomb prévues à partir des gisements de Thala Hamza-Oued Amizour ( Béjaia) à compter de la même année, la balance basculera, avec les exportations déjà réalisées à ce jour en d'autres produits, à plus de 50 % du total exporté au dépens des exportations des hydrocarbures.

Il est projeté que les investissements globaux pour l'exploitation du gisement s'élèveront à quelques 20 milliards de dollars pour extraire les 3,5 milliards de tonnes sus visés.

Quant à la teneur de fer et de phosphore dans le minerai brut de fer, de nombreuses recherches ont été faites jusqu'à 1964 puis en 1966 et qui furent reprises entre 1977 et 1979, en 1988, en 2007 et en 2008. Les études effectuées en laboratoires permirent de relever la teneur de fer de 57 % à 65 % et de réduire celle du phosphore à 0,30 % et même à 0,17 % qui demeuraient, toutefois, insuffisantes, principalement pour la teneur en phosphore. Mais aujourd'hui, dans beaucoup de pays qui possèdent d'importants gisements de fer, des instituts et laboratoires réussirent de développer des méthodes et systèmes innovants en direction de l'enrichissement en fer de ces minerais et de les débarrasser du phosphore pour atteindre les normes souhaitées. Le choix par l'Algérie de la Chine, comme partenaire ayant développé ses technologies dans ce domaine, pour l'exploitation du gisement de Gara Djebilet, vise, assurément, à atteindre cet objectif d'enrichissement de sa teneur en fer et de réduction de celle du phosphore. (3)

Ainsi, les gesticulations abusives de spécialistes technologues et experts en économie trop expéditifs dans leurs jugements, doivent être actualisées et assorties d'excuses à l'adresse de l'opinion publique du peuple algérien.

A ce jour, l'Algérie n'a pas abandonné sa conviction stratégique quant à l'option d'industrialiser, en très bonne partie, en attendant de le faire en totalité, tout le minerai de fer brut extrait du gisement de Gara Djebilet, en exportant dans l'attente, une partie du minerai sous sa forme brute. Cette industrialisation est actuellement rendue permissible par les grandes capacités industrielles sidérurgiques installées en Algérie d'une part et, d'autre part, par l'accroissement de la demande mondiale sur le minerai de fer et sur les produits sidérurgiques.

A cet effet : 1.1- Le complexe sidérurgique projeté à ''Béchar'' dont les capacités ne sont pas encore déterminées, destiné à la production du fer à béton et, notamment, à la production des rails pour le chemin de fer (actuellement importés) nécessaires à satisfaire les besoins colossaux du plan stratégique national fort ambitieux pour l'extension du réseau ferroviaire au niveau national à plus de 15000 kilomètres à l'horizon 2030.

**Suite en page 6**

## Gara Djebilet, son fer et son train

# Pourquoi tant de jaloux ?!

Suite de la page 5

Ce projet, éventuellement, entrai nerait dans sa dynamique, la remise en exploitation du gise ment de houille de ''Minou net''(4) situé dans la région d'Abadla, mitoyenne de la ville de Béchar et qui fut fermé en 1962 comme celui de ''Kénadsa'' et d'autres, en préférence de l'énergie électrique produite à base de gaz à celle produite à base de charbon. Il importe de souligner, à cet égard, que le complexe sidérurgique d'El Hajjar-Annaba, récemment ressuscité, a recours à l'importation de charbon. Ce qui pourrait confirmer la nécessité de ressusciter ce gisement de charbon, en excluant l'idée de recourir à ce charbon pour la production de l'électricité, comme tentait de le promouvoir quelques irrationnelles hypothèses ; ignorant que 99 % du gaz, utilisé actuellement en Algérie, sont produits à base de gaz.(5)

1.2- De leur côté, les besoins en minerai de fer du complexe sidérurgique ''Tosyali'' implanté à Béthioua-Arzew (wilaya d'Oran), augmentent sensiblement, du fait de l'extension récente de ses capacités destinées à la production de l'acier plat, en rapport avec les nouveaux besoins algériens que suscite l'industrie des voitures actuellement en fort développement en Algérie. Ce complexe industriel se classe parmi les sites sidérurgiques les plus grands au monde avec le traitement de plus de 6 millions de tonnes. Désormais, le complexe emploie les technologies les plus avancées au monde notamment en production de fer de réduction directe (DRI). Il a globalement créé quelques 6000 emplois directs et indirects. Comme il importe de souligner que les exportations du complexe ont atteint un niveau de l'ordre de 1,5 milliard de dollars pour 2024.

1.3- Viennent s'ajouter à ces capacités de production, celles que fournit le complexe sidérurgique algéro-qatari de ''Bellara'' situé près de la ville de Jijel. A ce jour, le complexe fournit déjà quelques 2,5 millions de tonnes de différents produits également en production de fer de réduction directe (DRI), en attendant la réception, sous peu, des capacités équivalentes pour atteindre des capacités totales de production de l'ordre de 5 millions de tonnes.

Il importe de rappeler que les complexes d'Arzew et de Bellara utilisent actuellement, comme matières premières, des déchets de fer de récupération en pellets importés, d'un tonnage de l'ordre de 12 millions de tonnes et d'une valeur estimée à un milliard de dollars, en attendant l'utilisation du minerai de fer du gisement de ''Gara Djebilet''(6) en raison de la baisse du rendement des gisements de minerai de fer de ''Ounza-Boukhadra'' situés dans la wilaya de Tebessa et qui, en raison de la baisse de sa teneur notamment, ne peut même pas satisfaire les besoins du complexe d'El Hajjar-Annaba une fois remis en production à ses capacités nominales de l'ordre de 2,0 millions de tonnes d'acier.

Ce qui portera les capacités de production d'acier de l'Algérie, déjà installées, à quelques 12 à 13 millions de tonnes en dehors des capacités de production attendues du complexe sidérurgique projeté à ''Béchar'' et des petites unités de production mixtes ou individuelles dont notamment celle de Naàma et Ain Témouchent Ceci augmentera d'autant, leur équivalent en besoins en minerai de fer qui ne saura être satisfait que par l'exploitation pleine du gisement de Gara Djebilet. Ce qui remet radicalement l'altruisme algérien qui caractérise la convention algéro-marocaine sus rappelée ; ne pouvant, d'un côté, exporter des matières premières pour, de l'autre côté, les importer.

Quant au absurdités liées à la soit disant inadaptation des wagons au transport du minerai de fer, elles ne relèvent que de l'ignorance de leurs auteurs, ridiculement instrumentées par des commanditaires, eux aussi, encore accrochés à de vieilles notions en la matière et totalement dans l'ignorance des phases retenues dans l'exploitation, le transport et le traitement industriel du minerai de de fer de Gara Djebilet et qui sont constituées de trois phases :

- une usine déjà en réception au niveau du gisement-même, destinée au prétraitement du minerai brut pour le débarrasser de ses impuretés majeures ;
- une usine située au niveau de Béchar qui est également en cours de livraison et qui est destinée à ''pelletiser'' le minerai prétraité au niveau du gisement-même (cad le mettre en forme de sphères agglomérées ou boulettes dont le diamètre standardisé se situe généralement entre 8 et 18 millimètres). Ces pellets en constituent la vraie matière première ; et, enfin,
- l'acheminement de ces pellets vers le complexe sidérurgique ''Tosyali'' d'Arzew-Oran pour les différents usages sidérurgiques..

Durant ces trois phases, c'est une matière première nécessitant des wagons ''fermés'', loin du transport du minerai en vrac tel que le croient les absurdités et ignorances qui se sont manifestées quand les paris de l''impossible exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet se sont avouées ridicules ; les premiers trains de minerai n'étant que d'ordre expérimental créditant le défi qu'avait lancé le président de la République quant à l'exploitation du gisement de fer et à la mise en service du train devant transporter ce minerai vers le Nord du pays

Les détracteurs, commettant, aussi, dans leur diatribe, la maladresse primaire d'affecter ces infrastructures à la seule exploitation du gisement de fer, font la preuve de leur ignorance que les infrastructures, dans leur acception universelle, sont largement financées sur dépenses budgétaires définitives des Etats au profit de l'économique, du social et de la sécurité de toute la collectivité nationale A fortiori quand il s'agit de sortir toute une immense région du pays de sa relative excentricité géographique, de son enclavement et de tenir compte de sa haute sensibilité géopolitique aux effets spécifiques sur les conditions de vie des populations.

Ils commettent, aussi, dans leur précipitation, que la voie ferroviaire transportera les populations et les différents approvisionnements en carburants, en différents produits au profit des civils et des militaires, ainsi que toutes exportations vers l'Afrique de l'Ouest, lieux d'affrontements commerciaux de plus en plus fratricides moyennant la réalisation de grandes capacités de stockage et de logistiques.

Accusant par ailleurs l'exploitation du gi sement de fer de faire fi de l'impératif de rentabilité financière, les dénigreurs s'imposent une approche biaisée en n'y intégrant que très partiellement les incidences financières de l'exploitation du gisement de Gara Djebilet. Pourtant, les cas d'école de comparaison dans le monde occidental nous interpellent de façon permanente, comme si, dans les mêmes formes et selon les mêmes us, l'exploitation de ce gisement excluait cet impératif que consacre aussi bien le nouveau code des investissements de 2022 que la nouvelle loi monétaire et bancaire de 2023.

Pour les mêmes motifs de dénigrement, nous nous attendons à revenir à la charge dans environ une année à l'occasion de la mise en exploitation du gisement de phosphate de Blad El Hadba-Djebel Onk de Tébessa et la mise en service de la nouvelle ligne ferroviaire électrifiée de 422 kilomètres qui y est en cours de réalisation en double voies et devant mener au port d'Annaba pour des usages industriels et d'exportation et pour le transport des personnes.

Même si nous savons que les appréciations élogieuses des médias européens et américains spécialisés à l'égard de ces réalisations historiques de l'Algérie ne rentrent pas dans la grille de lecture des différentes catégories de dénigreurs alors qu'elles ont toujours leurs seules références, nous invitons, toutefois, tout le monde à en prendre connaissance, car c'est très rare que ces moyens médias disent du bien de notre pays.

**Amar Tou**

** Economiste, ancien ministre*

**Notes :**

*(1) Ordonnance n°73-21 du 14 Rabiâ Thani 1393 correspondant au 17 mai 1973, portant ratification de la convention de cooperation ente le Maroc et l'Algérie pour l'exploitation du gisement de Gara Djebilet signee à Rabat le 3 Joumadi Oula 1392 correspondant au 15 juin 1972*

*(2) Le journal Ec Chourouk. Interview avec un ancien ambassadeur algérien au Maroc*

*(3) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Agence thématique pour la recherché en technologies. Département de programmation des projets de recherché: traitement du minerai de Gara Djebilet. Code du projet: PEM012017: .*

*(4) Algérie Eco. Gisement Minounet- Béchar-facebook/ https//www.elmoudjahid….*

*(5) Mohamed Arkab. Ministre algérien des l'énergie et des mines. Oran le 24 juin 2019. .https//www.algerie-eco.com.*

*(6) Prix du fer de récupération importé est de 0,19 euro le kg ou l'équivalent de 190 euros la tonne ou 176,7 dollars au cours du 6 décembre 2023.*

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
A. A. D. L
Nº Identification Fiscale: 000016001405697
Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran

AGENCE REGIONALE D'ORAN

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE
AADL 03 « TRANCHE 300 000 LOGEMENTS»

MAITRISE D'ŒUVRE
ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DES 400 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION A LA COMMUNE DE TELEGH , WILAYA DE SIDI BEL ABBES

PROGRAMME LOCATION VENTE - AADL 03 « TRANCHE 300 000 LOGEMENTS»
ZONE 02

AVIS D'ANNULATION
DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
N° 156 / 25 /AADL DU 04/01/2026

Conformément aux dispositions des articles 65,73 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL) ;la direction régionale d'ORAN annule l'avis de concours national d'architecture restreint N°156/25/ORAN/AADL du 04/01/2026 paru dans les quotidiens nationaux (presse écrite et électronique) et BOMOP et portail électronique relatif à la maitrise d'œuvre : ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DES 400 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION A LA COMMUNE DE TELEGH , WILAYA DE SIDI BEL ABBES.

Les soumissionnaires qui souhaite prendre connaissance du motif de l'annulation de la procédure sont invités à se présenter au niveau-de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux (presse écrite ou électronique) ou dans le BOMOP ou portail électronique.
Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville et de l'aménagement du territoire sise siège à Ain Allah – Dely Ibrahim –Alger , dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux (presse écrite ou électronique) ou dans le BOMOP ou portail électronique.

Le Directeur Régional
De l'AADL Oran

ANEP N° 2631001806 Le Quotidien d'Oran 05/02/2026

Publicité

APPARTEMENTS

■Je mets en location un appartement F2, à la cité Akid Lotfi, en face des Pompiers, très propre, idéal pour une profession libérale, genre médecin- avocat ou notaire. Pour tous autres renseignements contactez-moi au : 0660.17.74.89

■Oran : Loue F3, 3e Haï Khemisti, Akid Lotfi, clim, ch/c, meublé top, résidence fermée + parking ; libre de suite. Prix après visite -Tél : 0553.28.11.49

LOCAUX

■A louer dépôts, 170 m², H 4m50, la Lofa + A louer F4, 160 m² meublé, 5e , avec ascenseur, frange maritime + A louer villa R+1, 400 m² la Lofa + A louer villa R+1 80 m² + garage, la Lofa + A.V F4, 140 m² + 2 box, 3e, avec ascenseur, Maraval + A.V villa R+1, 400 m², la Lofa + A. V villa R+1, 220 m² ttes comm, avec piscine, 200 logt + A.V terrain 360 m² 16 m F ENSEP, côté la Lofa – Tel : 0773.24.62.36 - 0792.04.44.29

DIVERS

■A louer licence de taxi, ville d'Oran – Tél : 0698.96.60.94

■Les nouvelles lignes téléphoniques de la Clinique d'Ophtalmologie 'NOUR' Oran, 6 rue Soufi Zoubida Maraval Oran : 042.03.66.23 - 042.03.63.17- 042.03.62.86

■Vends licence importation véhicule wilaya d'Oran – 0663.38.74.26

■A louer Licence cafétéria, wilaya d'Oran, – Tél : 0796.17.16.93- 0549.73.36.60

VILLAS

■Urgent : A vendre villa, actée, 226 m², deux façades, sous-sol – rdc, 1er étage, centre ville TERGA, à 45 min d'Oran et 5 min plages. Prix 1,3MD nég – Possibilité en plusieurs fois - Tél : 0657.27.53.56 (whatsApp : 0033.62.08.46.445)

**PENSÉE**

*Badra Hocine*
بدرة حسين
*Née Kaid Djenane*
قايد جنان
*Déjà 9 ans.*

*Un jour énorme ce 06 février 2017, tu es partie et tu nous as quittés à jamais, mais dans le cœur de chacun de tes enfants et petits-enfants, tu es toujours présente. Les souvenirs sont intacts. Rien au monde ne pourra combler le vide que tu as laissé. Tu manques à chacun de nous et nous prions Dieu pour toi, chaque jour. Tu étais une maman formidable et une mamie douce. Repose en paix maman.*

*Tes enfants et petits-enfants*

EMPLOIS

■Société privée à Oran, recrute secrétaire maîtrisant l'Anglais et le Français, niveau universitaire. Envoyer CV par email : emiratestayeb@gmail.com

## Etats-Unis/Iran

# L'obscène armada

**Mardi 17 janvier 2026. Il y a quelque chose de fondamentalement obscène, moralement, dans le spectacle de cette «Armada», comme la nomme le président des Etats-Unis, qui avance pesamment, menaçante, vers l'Iran.**

**Par Djamel Labidi**

Il y a quelque chose de fondamentalement obscène, de même, de voir les milieux dirigeants occidentaux et tout leur système médiatique déplorer que Trump puisse revenir en arrière dans sa promesse d'attaquer l'Iran.

Il y a en même temps quelque chose de totalement indécent dans cette excitation meurtrière des plateaux médiatiques dece petit monde occidental où on attend, impatients, les premiers bombardements américains. Les derniers qui avaient eu lieu, au Liban, à Gaza, et déjà en Iran, commencent à dater apparemment à leur goût. Ils ont hâte de voir en action, le nouveau-né, le B26, mais cette fois ci sur de véritables cibles, non pas des sites nucléaires, mais sur les «gardiens de la révolution» et la population alentour.

Il y a là une jonction évidente avec la même impatience d'Israël et son acharnement manifeste à pousser les Etats-Unis à la confrontation avec l'Iran. C'est une nouvelle fois la preuve de l'influence considérable de l'Etat hébreu sur le système mediatico-politique occidental.

### «TUEZ- LE», DIT LA PRIX NOBEL DE LA PAIX

Ils sont là, sur les plateaux de ces chaines dites «d'informations», à discuter tranquillement, de comment «tuer». Ils prononcent ce mot tuer , qu'ils affectionnent particulièrement, de façon appuyée avec un je ne sais quoi de délectation étrange. «Tuer» le chef de l'Etat Iranien, Ali Khamenei, mais aussi «les principaux dirigeants», car »tuer Khamenei ne suffirait pas», précisent-ils en chœur.

Un représentant du Mossad est chaque fois invité sur les plateaux télé pour donner son avis d'expert en…meurtres et autres exploits. Ils l'écoutent religieusement. Le concept monstrueux de «guerre préventive» fait l'unanimité. Shirin Ibadi, iranienne, prix Nobel de la paix 2003, apporte sa précieuse caution morale et martèle qu'il faut «cibler Ali Khamenei, l'éliminer». «Cibler»,» éliminer», tels sont les mots qu'emploie un prix Nobel de la paix !

Il est vrai que ce prix vient d'être attribué aussi à une Vénézuélienne, ayant appelé, elle aussi, à l'intervention militaire des Etats Unis contre son propre pays, et qu'il avait été attribué aussi, à Obama avant l'agression contre la Libye, et qu'il est réclamé actuellement avec insistance par Donald Trump. Peut-on avoir de meilleures références ?

«Cibler, «éliminer», «tuer», tel est le langage actuel, mais qui souvent se répète, de ces plateaux d'Occident. C'est le vocabulaire, l'état d'esprit d'une chasse à courre. Israël n'avait-elle pas parlé d'animaux au sujet des Palestiniens ?

Les Iraniens sont, eux aussi,des musulmans, et peut-être même des arabes, confondent parfois certains, alors pourquoi se gêner, pourquoi prendre des gants ?C'est en ce moment de la cruauté pure qui fait briller leurs yeux qui luisent dans la froideur plastique du mobilier des plateaux. Rien n'aurait-donc changé depuis la nuit des temps si ce n'est la technologie ? Les Romains devaient avoir les mêmes frissons de plaisir dans les médias et les plateaux de cette époque qu'étaient les arènes de l'Empire, lorsqu'apparaissaient les martyrs, les gladiateurs, tous ceux qui «allaient mourir», et qu'ils humaient déjà l'odeur du sang.

### LA MOUCHE DU COCHE

La joie impatiente des médias guerriers serait sans limites si elle n'était pas gâchée par la crainte que Trump ne se retourne ensuite contre eux. D'ailleurs, toute dignité refoulée après les humiliations que lui a fait subir le président des Etats Unis, l'Union européenne, s'est empressée de déclarer «les gardiens de la révolution « (les Pasdaran») d' «organisation terroriste». Le président Trump ne lui avait pourtant rien demandé. Parions que cela ne servira à rien. La mouche du coche, telle semble être le rôle dans lequel l'Europe désormais excelle. Preuve d'humour, l'Iran, dès le lendemain de l'annonce européenne, a remplacé la protection traditionnelle des ambassades européennes à Téhéran par ces «terroristes» de Pasdaran. Une certaine opposition iranienne appelle à cor et à cri à l'intervention de puissances étrangères en Iran dans des médias complaisants. Il y a quelque chose de totalement indigne dans de tels appels, adressés à ceux-là mêmes qui depuis deux siècles ont colonisé ou mis sous tutelle le Proche et le Moyen Orient. On a en mémoire le drame libyen, et les appels aussi forcenés de l'opposition basée à l'étranger à l'intervention occidentale, sous prétexte d'arrêter des massacres qui se sont avérés être une pure invention. L'opposition iranienne, elle aussi basée à l'étranger, fait exactement de même. Quel crédit lui accorder ? Quoi qu'il en soit, rien de saurait justifier qu'on en appelle à bombarder son propre pays.

C'est toujours le même scenario: campagnes de désinformation, diabolisation de l'adversaire, accusations de dictature, de massacres, thème récurrent de la corruption des dirigeants, opérations de change-régime, et invariablement après des catastrophes humaines, des pays ravagés, des peuples mutilés. Quelles sont ces sociétés humaines qui produisent sans cesse la guerre et l'oppression des autres nations, qui prétendent à un droit naturel d'agir à leur guise dans le monde, et à le dominer souverainement. Depuis le temps que cela se répète sans cesse, n'apparait-il pas, à la fin, qu'il n'y a rien à attendre d'elles ? Ce n'est pas les romains qui pouvaient abattre leur empire. Et ce n'est pas des forces occidentales, seraient-elles les plus généreuses, qui peuvent libérer le monde comme elles le croyaient ou le faisaient croire au siècle dernier. L'Histoire n'a jamais fonctionné comme cela. La libération, y compris la leur, ne peut venir que du monde émergent.

Il y a un an , Emmanuel Todd, anglo-saxon et occidental s'il en est , dans ce que l'Occident a de meilleur, dans sa culture et sa pensée, laissait échapper douloureusement mais solennellement cette confidence :» C'est un sujet sur lequel j'ai hésité, vasouillé toute ma vie. Au terme d'une longue vie de réflexion, je suis arrivé à la conclusion que la destruction de la puissance américaine sera le début de la paix pour la planète». [1]

### LA FABLE DE LA MENACE IRANIENNE

Que font les Etats Unis à 10 000km de leurs frontières ? De quel droit décident-t-ils ce qui est bon ou non pour une nation ? De quel droit les puissances occidentales interdisent-elles à l'Iran des moyens nucléaires alors qu'ils les ont donnés ou les permettent à Israël ? Ce n'est pas seulement un double standard, c'est du racisme pur et simple, de l'idéologie suprématiste.

Le cynisme des Etats unis et de leurs complices en Occident est absolu, sans limites. Ils décident de sanctions contre l'Iran, comme ils l'avaient fait auparavant pour d'autres pays dont le seul crime avait été la volonté d'indépendance et de souveraineté, c'est-à-dire les «régimes antioccidentaux» selon leur classement. Ils entravent ou bloquent leur développement. Ils leur créent des difficultés économiques et sociales parfois extrêmes, et ils appellent ensuite à une insurrection populaire. Et enfin, et c'est souvent la dernière phase, ils interviennent militairement au prétexte des drames qu'ils ont eux-mêmes provoqués. Les Etats-Unis, et les Israéliens, parlent de menace iranienne. Mais où est-elle ? L'Iran a-t-elle jamais attaqué les Etats Unis. Les Etatsuniens, Trump lui-même et les Israéliens, ont tué des généraux et des hommes de science en Iran, à Téhéran même, froidement. Pourrait-on simplement imaginer l'équivalent, l'Iran tuer des généraux du Pentagone à Washington même? Les Etats-Unis dans les années 50 ont organisé un coup d'état en Iran pour en contrôler les richesses pétrolières. Ils avaient placé à ces fins le Shah au pouvoir. Il s'en était suivi, en Iran, des décennies d'une affreuse dictature. Et aujourd'hui ils songent, sans état d'âme, à y mettre le fils. Ils veulent récidiver et se posent en défenseur des droits humains et de la civilisation. Peut- on imaginer plus parfaite arrogance, plus total arbitraire. Et en ce moment même, sur les plateaux «d'information» d'un Occident délirant, on approuve, on applaudit, on relaye la propagande misérable des partisans du fils du Shah. Comment ne pas être indigné !

### OÙ SONT LA CHINE, LA RUSSIE, L'INDE, LE BRÉSIL, LES BRICS ?

23 janvier- L'«Armada» étatsunienne continue d'avancer vers l'Iran, sûre que personne n'osera même penser à l'arrêter. Les Etats-Unis parlent d'encercler l'Iran, de bloquer ses ports. Ils avaient encerclé auparavant le Venezuela. Trump parle aujourd'hui de le faire aussi pour Cuba, d'établir autour d'elle un blocus maritime. Ils se proposent tout simplement d'interdire à toute nation qu'elle soit grande ou petite d'avoir des relations commerciales avec les pays dont les Etats-Unis font le blocus. Du jamais vu, du moins depuis très longtemps.

Que se passe-t-il ? Il y a une époque, où même dans les moments les plus tendus, et on parlait pourtant de «guerre froide», il aurait été impensable d'établir un tel blocus, puisqu'il aurait emmené fatalement à la confrontation. Cuba avait pu ainsi survivre en maintenant ses relations avec le reste du monde. L'impérialisme est comme une pathologie, chronique, maligne qui semble disparaitre mais qui revient sans cesse.

Même si on fait la part des rodomontades de l'Amérique de Trump, le regain d'agressivité est réel. Jamais les Etats-Unis n'ont été aussi brutaux... Le retour à ces formes primaires de la domination devrait faire réfléchir. Quelle est sa signification historique? Tout se passe parfois comme si on revenait bien en arrière, aux siècles précédents, à l'époque coloniale où l'on pouvait s'emparer d'une terre, d'un pays, d'un continent, sans que personne ne bouge.

Certes les apparences peuvent être trompeuses. Certains analysent cette agressivité extrême des Etats unis comme la manifestation de son recul. Probablement.

L'écroulement de leur puissance, dans le prolongement mathématique de leur déclin actuel, ne fait guère de doute à terme. Mais en attendant va-t-on regarder en spectateurs les agressions qui se succèdent ? Où sont la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil, les BRICS.

Telle est la question que se pose l'immense majorité mondiale. Chaque peuple de ce monde émergent sait que demain cela pourra être lui, la victime d'une agression. Les pays qui font actuellement preuve de la plus grande volonté d'indépendance savent qu'ils sont les plus exposés.

Les peuples se reconnaissent dans le combat de l'Iran parce qu'ils y reconnaissent leur même volonté d'indépendance, au-delà des expressions culturelles, religieuses, politiques et idéologiques dans lesquelles s'affirme et se construit chez chacun cette volonté.

### UN «CONSEIL DE LA PAIX» EN PLEINES OPÉRATIONS DE GUERRE

Aujourd'hui, dans ce climat de dérèglement total des relations internationales, que semble assumer délibérément les Etats Unis de Trump, les nations semblent avoir peu de recours. Le seul lieu, où ils étaient à place égale, l'Assemblée générale de l'ONU, semble lui-même menacer dans son existence. L'Assemblée de l'ONU ne convient d'évidence pas aux Etats-Unis qui s'y étaient trouvés de plus en plus désavoués. L'ONU, mais aussi tout son système construit pendant des décennies. Le président Trump n'aime pas les Nations Unies.

Il le dit d'ailleurs bien fort. Il veut la remplacer par un «Conseil de la paix» qu'il contrôle dès l'entrée. Pourtant on se presse à la porte de ce Conseil. On y fait, dit-on la queue. Les places sont chères, un milliard de dollars le strapontin.

La Russie aussi a accepté l'invitation. De quoi faire naitre bien des interrogations. Même si le président Poutine, selon ce qu'on sait deses propos diffusés à ce sujet, a accueilli cette invitation avec un certain humour en reliant le milliard de dollars de droit d'entrée à l'argent russe gelé aux Etats-Unis.

En tous les cas, c'est toujours une leçon pour les nations, celle de défendre avant tout leurs propres intérêts.

C'est le seul moyen pour qu'ils soient certains qu'ils soient pris en considération par les Etats les plus puissants. L'Iran a cette particularité qu'elle est non seulement une vieille nation à l'identité indomptable, mais qu'elle a su, depuis sa libération de la domination des Etats-Unis, construire la principale condition de la souveraineté: une industrie de guerre et une défense autonomes. L'Iran est entré dans le club très fermé des nations maitrisant la technologie des missiles hypersoniques, des missiles balistiques intercontinentaux, des drones, et autres technologies avancées.

Contre l'Iran, les Etats Unis vont cette fois-ci vraiment à l'aventure et celle-ci risque d'être désastreuse pour eux et pour longtemps.

**Samedi 31 janvier.** Israël pousse, acharnée, à l'agression de l'Iran. Pour l'Etat sioniste, »c'est le moment ou jamais». Une visite ce jour des grandes chaines d'information françaises les montre dans l'attente de plus en plus impatiente du déclenchement de l'attaque contre l'Iran On y a pas une pensée, un instant, pour ce peuple iranien qui attend ces bombardements, avec un courage collectif certes, mais aussi avec angoisse. Sur l'une de ces chaines d'information, on continue de faire dans l'obscénité morale: son animatrice clôt à 24h l'émission du soir par ces mots: «le peuple iranien attend avec impatience les bombardements».

«L'Armada» est arrivée à destination depuis quelques jours. L'annonce en a été faite le Lundi précèdent par le «Commandement militaire américain pour le Moyen Orient» (Centcom). La flotte américaine est là, immobile, tapie dans le golfe persique. Elle n'a pas jusqu'à présent attaqué.

On le perçoit, Trump doute, hésite. Il est certainement impressionné par la volonté et la détermination de l'Iran. En l'an 1588, le 8 Aout, il y avait aussi une Armada. Elle était espagnole. Elle se disait invincible. On sait ce qu'il advint d'elle.

*https://www.youtube.com/watch?v=obeAlg8-AWQ*

# Libertés individuelles et / ou collectives

**Toute dynamique sociale met en jeu une dialectique des libertés individuelles et des libertés collectives, de leurs rapports formels et informels, au cours de laquelle se développent des mécanismes et des processus d'imitation et d'innovation.**

**Par Arezki derguini**

*1ère partie*

Cette dynamique comporte au plan matériel ce que l'on peut appeler un processus d'abstraction du travail qui est marqué par une tendance à la robotisation générale du travail.

De cette dialectique des libertés et de cette tendance du processus d'abstraction du travail, on s'efforcera de mettre à jour une stratégie de développement pour sociétés non développées autour d'une dialectique non dichotomique des libertés individuelles et collectives en même temps qu'une certaine conception non dichotomique des composantes du travail (énergie et savoir) et de la société (humais et non-humains).

## DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET DES LIBERTÉS COLLECTIVES

Il y a libertés collectives lorsqu'il y a égalisation des libertés individuelles, de quelque manière que cela soit, par le marché ou par l'État. Il y a croissance des inégalités sociales lorsque les libertés individuelles ne font plus égalités collectives. Mais il ne peut pas y avoir globalement croissance des libertés collectives s'il n'y a pas croissance des libertés individuelles. Les libertés s'étirent en libertés individuelles et s'étalent en libertés collectives. Lorsqu'elles s'étirent, mais ne s'étalent pas, le collectif est menacé, les libertés individuelles ont besoin de nouvelles libertés collectives. Pas de libertés individuelles sans libertés collectives, mais des libertés individuelles et des libertés collectives. Libertés de classes, de castes, de groupes ou sociales. Et ce sont ces rapports entre libertés individuelles et collectives qui animent la dynamique et la différenciation sociales, et ce sont ces rapports qu'implique et dynamise une stratégie de développement économique.

Dans les sociétés de classes industrielles, à propension impériale, les libertés individuelles ont été séparées des libertés collectives, elles n'ont jamais, à quelques exceptions près, appartenu au même plan. Les libertés collectives ont dépendu de la capacité de la classe dominante à impliquer la classe dominée dans ses conquêtes. Le colonialisme, puis la domination de la production mondiale ont assuré un revenu extérieur qui a rendu possible l'existence d'un État providence. Entre les libertés individuelles et les libertés collectives s'interpose l'État providence pour les ajuster. Aujourd'hui, cette dynamique est rompue avec le déplacement du centre de gravité de la production mondiale, libertés individuelles et collectives se disjoignent et s'opposent avec le délitement de l'État providence, conduisant à un individualisme exacerbé qui sape l'égalité citoyenne. Libertés individuelles et libertés collectives doivent se reconfigurer, les premières contestant les deuxièmes, les plus avancées d'entre elles refusant l'égalisation.

Dans nos sociétés traditionnelles, les libertés collectives brident les libertés individuelles, que peut inspirer le monde extérieur, pour préserver la société de la dispersion, pour éviter que le développement des libertés individuelles ne les dissocie des libertés collectives pour les reconfigurer. Dans ces sociétés, l'individu ne se dissocie pas du groupe. Ce qui ne peut être imité collectivement d'un comportement individuel est réprimé. Car ce qui fait association, groupe ou société, ce sont les libertés collectives. Quand les libertés individuelles ont tendance à se dissocier des libertés collectives, le collectif les réprime pour préserver sa cohésion. Pour ces sociétés stationnaires, encourager les libertés individuelles alors que les libertés collectives ne peuvent pas progresser est suicidaire. Les libertés individuelles sont solidement arrimées aux libertés collectives. La progression d'une société dépend donc à la fois de la progression des libertés individuelles et collectives, mais dans l'ordre suivant : progression des libertés individuelles puis des progressions collectives. On prête à Deng Xiao Ping le leader chinois qui inaugure l'économie socialiste de marché le propos suivant : il faut laisser certains s'enrichir.

Les libertés collectives sont ce qui font faire aux individus collectivité, ce qui arrime l'individu au collectif. Dans les sociétés modernes, la promotion des libertés individuelles n'a été possible que parce l'industrialisation soutenait la progression des libertés collectives.

Les sociétés occidentales ont pu se dirent libres, démocratiques, parce que les libertés individuelles pouvaient être adoptées collectivement. Par opposition, elles peuvent dire autoritaires les sociétés qui brident les libertés individuelles. La nouveauté, c'est que des sociétés autoritaires peuvent faire progresser les libertés collectives et des sociétés démocratiques peuvent ne plus le faire.

Dans le premier cas, la liberté individuelle, sans laquelle ne peut se développer la liberté collective, n'est plus bridée, mais collectivement orientée. L'innovation, autre nom de la liberté individuelle, doit pouvoir être imitée pour pouvoir être encouragée. Dans le second cas, la liberté individuelle est étouffée par la liberté collective, le contexte rejoignant celui de la situation stationnaire, mais dans une société qui ayant fait du primat de la liberté individuelle son principe, il en résulte une crise.

L'Occident en se définissant par opposition au reste du monde, démocratique et donc anti-autoritaire, a des difficultés à faire progresser ensemble liberté individuelle et liberté collective, parce qu'il croyait tenir sa puissance d'un principe et non d'un principe et d'un contexte. La liberté individuelle étant suivie constamment par la liberté collective, il en oublia cette dernière pour n'encourager que la première. Selon lui, la liberté individuelle est au principe de la liberté collective. Il doit pourtant bien constater qu'en ne dominant plus la production mondiale, il a changé de contexte : la liberté collective ne suit plus la liberté individuelle. Le principe de la liberté individuelle s'exaspère et se tourne contre la liberté collective. Il reste que les sociétés occidentales, pour préserver leur cohésion et assurer des libertés individuelles, doivent défendre des libertés collectives. Comment restaurer des libertés collectives qui s'effilochent, telle pour elles est la question. Pointe ici la thèse de l'impérialisme mercantile, de la supériorité de la race blanche et de l'eugénisme. Pour préserver ces libertés collectives contestées par les libertés individuelles, pour préserver la cohésion sociale, il faut à l'Occident comme restaurer son ancienne domination sur le monde. Comme un retour au racisme colonialiste, aux guerres de religion.

En simplifiant beaucoup quand je parlerai de la Chine, je dirais qu'en copiant l'Occident, elle copie en masse : la liberté collective ne lâche pas la liberté individuelle. Le groupe colle à l'individu : ce que tu peux faire, je le ferai aussi, dit chacun. Dans ce que l'Occident voit une faiblesse, elle a fait une force. Elle colle aussi à l'Occident, mais ne lui demande pas comment faire, sa compétition en décidera. Et dans ce mouvement, la pratique filtre l'imitation, ce qui reste d'elle est ce qui marche. Et de ce que du monde marche en elle, elle fait son propre ouvrage. Ce ne sont pas les droits de propriété qui protègent l'innovation, mais c'est l'innovation qui se protège elle-même. Il ne faut pas cesser d'innover, il faut innover pour être copié et ne pas avoir à copier. C'est le mouvement global de compétition et d'innovation, son résultat productif qui importent, l'appropriation individuelle n'étant qu'un moment nécessaire, qu'une modalité de l'appropriation collective. Les Chinois imitent et s'imitent. Ils imitent des modèles les réussites. Et comme l'imitation d'un contexte à un autre n'est jamais reproduction, mais transformation, de la transformation peut naître l'innovation. Les Chinois sont des paysans de nature, ils sèment sur une terre et sous un ciel, ils cultivent puis récoltent. Il faut du temps et le résultat n'est pas gagné d'avance. Non pas donc fidélité au modèle, mais à la réussite du modèle et à sa fécondité. Attachement à ce qui passe d'un contexte à un autre. Différer en répétant ou répéter en différant, laisser apparaître de nouvelles associations productives et passer d'un contexte à un autre. De même quant à se protéger de la compétition, ce n'est pas le monopole qu'accordent les droits de propriété qui compte d'abord, mais le monopole de fait. La dialectique de la compétition et du monopole est permanente. Le monopole privatise l'innovation, la compétition la socialise. La régulation de cette dialectique est politique plutôt que juridique. La tendance à la monopolisation ne doit l'emporter qu'occasionnellement sur celle de la compétition et pour l'avantage de cette dernière.

## UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE CROISSANCE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Selon les économistes Dani Rodrik et Joseph Stiglitz[1], il y a peu, la communauté du développement s'accordait sur le fait que, quel que soit le moyen d'y parvenir, l'industrialisation orientée vers l'exportation constituait la voie à suivre. Ce consensus a été ébranlé par les récentes mutations technologiques qui ont rendu la production manufacturière plus exigeante en compétences et en capitaux – et de moins en moins absorbante en main-d'œuvre.

Ce qui a atténué l'avantage comparatif des pays non développés et a transformé les secteurs manufacturiers formels, compétitifs à l'échelle mondiale, en secteurs « enclaves ». Ces secteurs enclavés ne pouvaient plus employer la main-d'œuvre peu qualifiée et excédentaire de ces économies. Selon les auteurs, le secteur manufacturier restera important pour la plupart des pays, mais il ne pourra plus être le moteur de la croissance économique comme ce fut le cas en Asie de l'Est et dans d'autres économies prospères du passé. Cependant en l'absence de création d'emplois dans les secteurs les plus productifs, les différents secteurs de services ne pourront pas croître indéfiniment et l'essentiel de cette main-d'œuvre sera absorbé par des activités informelles précaires et improductives dans les zones urbaines, comme c'est le cas actuellement.

Ainsi, les nouvelles technologies, le défi climatique et la reconfiguration de la mondialisation exigeront une nouvelle approche du développement, qui mettra l'accent sur deux domaines essentiels : la transition écologique et les services à forte intensité de main-d'œuvre. Selon les auteurs, la question centrale est de savoir si la productivité et la demande peuvent être accrues dans ces activités de services à forte intensité de main-d'œuvre.

Ils proposent aux gouvernements une stratégie en trois volets : (i) encourager la création d'emplois peu qualifiés par les grandes entreprises opérant dans les services non exportateurs, (ii) fournir des intrants publics et un accès aux investissements améliorant la productivité aux petites entreprises, et (iii) investir dans des technologies qui complètent, plutôt que de remplacer, les travailleurs peu qualifiés du secteur des services. Dans cette stratégie, les auteurs laissent en suspens la question des secteurs productifs autour desquels les secteurs des services pourraient se développer. Nous considérerons ce point plus bas. Selon Daron Acemoglu[2], un autre économiste de renommée mondiale, « qu'on le veuille ou non, les technologies d'IA et les systèmes intelligents connaîtront des progrès considérables au cours des deux prochaines décennies … transformant les emplois et les marchés, permettant la création de nombreux nouveaux produits et outils. Ce qui n'est pas sans inquiéter.

***A Suivre***

**Notes**

*1- A New Growth Strategy for Developing Nations. Dani Rodrik and Stiglitz in The New Global Economic Order Edited by Lili Yan Ing and Dani Rodrik. Routledge. 2026.*

*2- AI's Future Doesn't Have to Be Dystopian. https://www.bostonreview.net/forum/ais-future-doesnt-have-to-be-dystopian/*

## Médiatic

Par Belkacem Ahcene-Djaballah

### Livres

### Le bagnard amoureux

***Roman de Rachid Hamou. Nouba Editions, Alger 2025, 153 pages, 1 000 dinars***

Un roman d'amour ? Peut-être. En tout cas une très belle histoire d'amour consommée jusqu'au sacrifice entre Chérif B., un « indigène » et Mathilde D., la fille d'un colon raciste et haineux chez qui il travaille en simple journalier.

Mais un amour qui commence très mal, notre héros se retrouvant assez vite arrêté, et embarqué, menottes aux poings et fers aux pieds, sur le tristement célèbre « Bateau blanc » qui vient périodiquement à Alger emmener les déportés vers le bagne en la lointaine Guyane. Il s'en échappe et retrouvera sa chère Mathilde! Qui, entre-temps, après s'être engagé dans un ordre religieux l'a rapidement abandonné ne pouvant supporter les injustices trop criardes commises par la colonisation à l'endroit des « indigènes ». Elle avait préféré se mettre au service des pauvres, des déshérités et des colonisés.

L'auteur nous conte donc une belle histoire d'amour, que l'on croyait impossible ou impensable (alors qu'effectivement ce genre de rapports a réellement existé, rarement certes mais bel et bien existé). C'est beau mais douloureux.

La douleur est encore plus forte en abordant l'autre volet de l'ouvrage. Un véritable roman d'aventures. Celui consacré aux souffrances endurées par les condamnés aux travaux forcés et envoyés au bagne de Saint Laurent de Maroni. Tous, en permanence réduits à l'état d'infra humain et en proie aux pires exactions, entre brimades et tortures, pas seulement morales. «C'est cet univers féroce, dépourvu de toute humanité, qui commence dès l'arrivée par le retrait de toute identité au prisonnier, que l'auteur décrit sans complaisance, mettant à nu dans ce modèle réduit, la cruauté de tout le système colonial français en Algérie».

Le roman est saupoudré de descriptions au détail près de cet odieux cloître carcéral mais aussi d'aventures menées à plusieurs partenaires de « la belle » durant l'évasion. Un roman irrigué de deux passions, celle d'aimer et celle de vivre libre.

La fin est tragique... Chérif, rapidement repris (alors qu'il avait rejoint clandestinement l'Algérie et retrouvé sa sœur et son aimée, réfugiées dans un bidonville de la Capitale) et réexpédié en Guyane, est guillotiné... Mais, Mathilde ayant accouché d'un enfant va continuer, avec le soutien de la sœur de son époux, sa lutte.

L'Auteur : *Né le 20 août 1953. Économiste et journaliste (dont Algérie Actualités), puis enseignant et directeur d'un service informatique à l'étranger (Guyane française).*

*Note : Les éditions Nouba d'Alger ont déjà publié un livre de l'écrivain-journaliste Arezki Metref : « Traquenard », un roman de Nadjib Stambouli : « La footballeuse » ainsi que le roman de Mimoun Ayer ayant pour titre : « Les eaux d'Azro Aziza ».*

Extraits : *« L'historien Pierre Michel, spécialiste du bagne, estime à soixante-dix mille le nombre de personnes (dont 15 000 à 20 000 le nombre d'Algériens), toutes origines confondues, ayant séjourné dans le bagne de Guyane » (Introduction, p 5), « Le bagne de Guyane, un crime contre l'humanité, ces chiffres effroyables sont proches de ceux atteints dans les camps de concentration nazis » (Robert Badinter cité, p 63), « C'est un véritable enfer où peu de prisonniers arrivent à survivre longtemps. La durée de vie moyenne d'un détenu au bagne est de trois à cinq ans » (p 73).*

**Avis** *Un titre en apparence assez banal mais un écrit chargé de vérités historiques et sociales... et d'émotion. Un bon sujet de film. Pourquoi pas ?*

Citations : *« C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière... C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur » (Aimé Césaire cité, p 77), « Ils sont tous pareils, ils se prennent pour la race supérieure, alors qu'ils ne savent pas être humains. Jamais je n'aimerais être humaine comme eux » (p 152).*

# LES DÉPORTÉS

### Déportations (Déportés / Relégués / Regroupés / Résistants / Insurgés / Insoumis).

***Etudes. Naqd, Revue d'études et de critiques sociales, N°43, Printemps 2024, 270 pages en français et 120 pages en arabe. 1 000 dinars (Fiche de lecture déjà publiée en septembre 2014. Extraits pour rappel. Fiche complète in www.almanach-dz.com/bibliotheque d'almanach/justice)***

Un travail d'histoire, mais aussi un témoignage -souvent, sinon toujours, glaçant- de ce qu'a été le Droit de l'Empire napoléonien à la République française. Un travail d'histoire et d'historiens parsemé de témoignages. Car, la plus grande partie de ce travail de recherche a, d'abord et avant tout, donné la parole aux survivants, ce qui a permis de compléter le travail accompli à partir de sources écrites.

Des témoignages ! De ceux qui ont survécu à l'épreuve des sévices et du temps. De ce fait, ce n'est plus le juge des Conseils de guerre, des Cours d'assises ou des Cours criminelles, le responsable de l'administration pénitentiaire, le garde-chiourme qui occupe la focale avec les minutes du procès, mais le forçat lui-même. Il a été rendu visible et audible, ce qui permet au déporté / transporté / relégué, le sujet pensant et agissant de l'histoire, non comme pure victime mais comme figure principale de la résistance à la domination étrangère (...)

Toutes les études, sans exception, sont intéressantes et éclairantes (...)

**Note :** Les condamnés étaient classés en 4 catégories. Ainsi ceux issus de la 1ère catégorie, la plus « favorisée » (sic !), c'est-à-dire ceux condamnés au bagne pour une période de cinq, six et sept ans étaient... astreints à la peine du « doublage », donc tenus de résider dans la colonie pénitentiaire pour une période égale à celle de la peine... pour mener une vie, après leur « libération », certes sans chaîne mais se retrouvant sans aucune prise en charge. D'où une aubaine et une autre forme d'exploitation par les colons fermiers.

**Les Auteurs :** *Michel Pierre, Louis-José Barbançon, Christophe Sand, Viktoria Luisa Metschl, Jamal El Kattabi, Abismail Bakir, Mustapha Hadj Ali, Daho Djerbal, Ariella Aïscha Azoulay, Saliha Zerrouki, Hamid Mokaddem, Abdelhamid Bourayou.*

**SOMMAIRE :** *Présentation/ Introduction générale/11 études en français et en arabe (dont celle de Abdelmadjid Bourayou, seulement en arabe) /Annexes/Cv auteurs : Photos d'archives(7)*

**EXTRAITS :** *« Les condamnés « arabes » demeurent nombreux pendant tout le XXe siècle, n'étant jamais inférieurs au tiers du flux total des transportés vers la Guyane, mais très minoritaires dans la catégorie des relégués » (Michel Pierre, p 31), « Le maréchal Pétain a appliqué le principe de la terre brûlée, utilisant des armes chimiques et des bombes incendiaires contre les combattants (du Rif), les habitants non armés, les cultures et le bétail » (Jamal El Kattabi, p 80), « Les camps (note : de concentration en Algérie durant la seconde guerre mondiale) n'étaient qu'une des technologies de la violence coloniale qui a déraciné les juifs du peuple algérien, de leur monde juif musulman, et de l'Algérie tout court » (Ariella Aïscha Azoulay, p 166), (...), « En Kanaky, nom de souveraineté du pays confisqué que revendique en Nouvelle-Calédonie, le peuple originel -sont écrasées par le poids des autres histoires : celles des transportés, déportés, relégués, immigrés, pratiquement tous devenus petits ou gros colons. Les victimes se sont transformées en maîtres » (Hamid Mokaddem, p 209), (...)*

**Avis** *Des études sérieuses certes, mais des études qui se lisent comme un roman (très noir !), avec une réalité qui dépasse de loin la fiction. Avec une charge émotionnelle rencontrée, pour ma part, nulle part.*

**CITATIONS :** *(...), Le comble de la disparition, c'est sa propre disparition. Le propre des Etats autoritaires ou totalitaires, c'est bien de dire qu'il n'y a pas de disparus, mais des absents qui reviendront» (Jean-Louis Déotte cité, p 157), «Quand on est entouré d'un silence assourdissant, les mots «dis quelque chose» expriment le manque d'un acte de parole» (Ariella Aïscha Azoulay, p 202).*

# Le masque est tombé : Sansal, ou la fabrication d'un traître utile

Par Laala Bechetoula

Il arrive un moment où la politesse intellectuelle devient une lâcheté. Un moment où continuer à parler de « controverse », de « débat » ou de « complexité » relève non plus de la nuance, mais de la complicité. Ce moment est arrivé.

Le cas BoualemSansal n'est plus celui d'un écrivain. C'est celui d'une fonction. Une fonction polie, décorée, certifiée conforme — mais une fonction tout de même — mise au service d'un mécanisme ancien et parfaitement rôdé : délégitimer l'Algérie par la voix d'un Algérien jugé fréquentable.

On voudrait nous faire croire à une fable confortable : celle d'un dissident né par illumination morale, rejeté par un État obscurantiste pour la pureté de sa plume. Cette fable arrange tout le monde. Elle absout les institutions qui la relaient, elle simplifie l'histoire, elle blanchit les rapports de force. La réalité est plus triviale, donc plus dérangeante. Sansal fut longtemps un homme du système, intégré à l'administration algérienne, notamment au ministère de l'Industrie. Il a bénéficié de la stabilité, des réseaux et du capital symbolique que procure l'appareil d'État. Son départ, au début des années 2000, n'a jamais été clarifié publiquement de manière transparente. Les versions divergent, les silences persistent, les zones d'ombre demeurent. Et c'est précisément ce silence qui interroge.

Car une question demeure, lancinante, impossible à étouffer : quand et pourquoi cet homme s'est-il mué, presque instantanément, en écrivain radicalement aligné sur le récit français le plus sévère envers l'Algérie, et le plus indulgent envers les angles morts de la France coloniale ?

Personne ne devient « grande conscience » par accident. Il existe aujourd'hui une économie parfaitement assumée de la dissidence exportable. Elle ne fonctionne pas par contrat écrit, mais par incitations successives : invitations récurrentes, tribunes médiatiques, prix, distinctions, fauteuils. Le message implicite est limpide : plus vous confirmez ce que le centre pense déjà, plus il vous élève. Ce n'est pas une conspiration. C'est un marché.

Les prises de parole publiques de Sansal s'inscrivent clairement dans ce cadre. Dans un entretien accordé à Le Monde en 2015, au moment de la parution de 2084, il déclarait : « Le totalitarisme islamiste est aujourd'hui le danger majeur, plus grave encore que le fascisme du XXI" siècle. » Cette phrase n'est pas anodine. Elle inscrit explicitement son propos dans une hiérarchisation des violences qui résonne puissamment avec les peurs occidentales contemporaines, tout en évacuant la continuité historique des violences coloniales. Dans un autre entretien à Die Welt, il affirmait : « Le monde arabe n'a jamais réglé son rapport à la religion et à la liberté. » Là encore, la formulation est globale, culturaliste, sans retour critique équivalent sur la responsabilité historique des puissances qui ont structuré ce monde.

Plus révélateur encore, dans une tribune reprise par plusieurs médias français après les attentats de 2015, Sansal expliquait que « l'islam doit être soumis à la même critique radicale que le nazisme ». Cette analogie, qu'il assume et répète, a été saluée dans certains cercles intellectuels français et identitaires, précisément parce qu'elle permet de déplacer le centre de gravité du mal. Elle transforme une histoire politique, sociale et géopolitique en pathologie civilisationnelle. Elle rend la parole « indigène » immédiatement utilisable dans un débat français miné par l'héritage colonial.

L'épisode de 2012, lorsqu'il se rend à Jérusalem dans un contexte régional extrêmement tendu, constitue un autre jalon décisif. On peut défendre son droit à s'y rendre. On ne peut pas feindre l'innocence du symbole. Cette séquence a provoqué son retrait du Prix du roman arabe et a marqué une rupture durable avec une large partie du monde intellectuel arabe et algérien. Dans un entretien à France Culture, il déclarait alors : « Je n'ai pas de compte à rendre au monde arabe. » Cette phrase, souvent citée en Algérie, a agi comme un révélateur : l'écrivain ne parlait plus depuis un espace partagé, mais depuis un ailleurs assumé.

À mesure que ces positions se sont affirmées, la consécration occidentale s'est accélérée. Prix, distinctions, Académie. Non parce que l'œuvre bouleversait les formes ou la langue, mais parce qu'elle rassurait. Parce qu'elle confirmait. Parce qu'elle ne contraignait jamais la France à regarder ses propres archives, ses crimes coloniaux, ses continuités de domination. Toute la sévérité était déplacée vers l'Algérie, l'islam, la mémoire nationale, le supposé échec culturel post-colonial.

Qu'un écrivain critique son pays est légitime. Qu'il le fasse depuis l'intérieur, en assumant la tragédie commune, est respectable. Mais qu'il adopte le regard, les mots et les hiérarchies morales de l'ancienne puissance coloniale, cela porte un nom dans toutes les histoires dominées. Ce nom, la France refuse de l'entendre. Les Algériens, eux, le reconnaissent immédiatement. Ils ont déjà vu ce scénario : l'indigène validé, le témoin à charge, celui qui explique son peuple à ceux qui l'ont écrasé, et qui est récompensé pour cela. Ce n'est pas de la littérature. C'est une fonction coloniale recyclée.

Chaque prix décerné à Sansal est ainsi perçu non comme une distinction esthétique, mais comme un geste politique. Une manière de dire : voilà l'Algérien que nous acceptons. Celui qui confirme. Celui qui accuse. Celui qui ne nous dérange jamais. Pendant ce temps, l'Algérie est décrite comme archaïque, violente, incapable de se penser autrement que dans l'échec. Et lorsque des Algériens refusent ce récit, on les accuse de censure, d'intolérance, de barbarie. L'inversion est parfaite.

La France n'a jamais cessé de travailler à ternir l'image de l'Algérie, par ses médias, ses éditorialistes, ses programmes scolaires, ses silences sur les crimes coloniaux, ses prudences sur les archives. Mais lorsque les Algériens retournent le miroir, Paris s'offusque. Ce miroir ne ment pas. Il montre un pays qui continue à se donner bonne conscience en sacrant ceux qui l'aident à se blanchir.

On voudrait interdire le mot « trahison ». Le réserver aux tribunaux. Le disqualifier comme émotionnel. C'est une manœuvre. Dans une nation colonisée, la trahison n'est pas une invective : c'est une catégorie historique. Elle survient lorsque quelqu'un se nourrit d'un pays, en sort avec ce capital, puis revient pour le juger depuis la tribune de l'ancien dominateur. Ce schéma, des millions d'Algériens le reconnaissent sans dictionnaires ni séminaires. Ils n'ont pas besoin d'universités parisiennes pour le nommer.

La conclusion est simple, et elle dérange. Boualem Sansal n'est pas un grand écrivain. Il est un écrivain utile. Utile à une France qui n'a jamais accepté l'Algérie souveraine. Utile à une sphère raciste et coloniale qui a besoin d'un visage indigène pour continuer à parler de civilisation.

Ce texte n'appelle ni à la censure ni à la persécution. Il appelle à la fin de l'idolâtrie. À la fin du mensonge qui confond prix et génie, posture et profondeur, utilité politique et grandeur littéraire. L'Algérie n'a pas à s'excuser de refuser ses procureurs. Elle n'a pas à applaudir ceux qui parlent contre elle pour être aimés ailleurs.

Retourner le miroir n'est pas de la haine.

C'est un acte de dignité.

### Une fois les fiches techniques et le financement approuvés par le ministère

# Lancement de 16 opérations de raccordement au réseau de gaz

**K. Assia**

Seize opérations de raccordement au réseau de gaz de ville ont été inscrites dans le programme de la direction de Sonelgaz. Il s'agit de projets d'utilité publique qui permettront de répondre aux besoins des habitants des sites et localités ciblés et surtout d'améliorer leur cadre de vie. En effet, ces opérations seront lancées une fois les fiches techniques et également le financement approuvés par le ministère de tutelle, a indiqué le directeur de Sonelgaz d'Es-Sénia lors d'une réunion présidée par le wali d'Oran M. Ibrahim Ouchène et consacrée à la situation des projets énergétiques et miniers au niveau de la wilaya d'Oran. Sur ce, un rapport détaillé a été présenté par le directeur des mines sur les différents projets financés par la wilaya, les projets pris en charge par Sonelgaz et le programme ministériel de 2025, en plus du programme initié dans le cadre de la caisse de solidarité des collectivités locales et qui sera lancé au courant de cette année.

Dans ce registre, le wali d'Oran a insisté sur la nécessité d'un suivi permanent sur le terrain des différents projets en cours de réalisation notamment ceux liés au raccordement aux réseaux de gaz et de l'électricité et ce afin de les livrer dans les délais. Le mois dernier, des travaux de raccordement à l'électricité et au réseau de gaz de ville de 37 foyers de Haï 331 logements du village Ouadit dans la commune de Bousfer ont été lancés par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz Sonelgaz Es-Sénia. L'opération porte sur la réalisation de 370 mètres de réseaux gaziers et 841 mètres de réseaux électriques en plus de l'installation d'un poste transformateur électrique pour sécuriser toute la zone contre les perturbations et les pannes et garantir son approvisionnement régulier en énergie électrique. Les travaux de raccordement au réseau de gaz de ville vont durer 20 jours alors que ceux portant sur le raccordement au réseau électrique seront d'une durée de 35 jours soit un délai d'un mois pour achever et réceptionner tout le projet et approvisionner ainsi ces foyers en énergie électrique et gazière.

Cette opération d'utilité publique s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des habitants et renforce le développement local de cette région. Par ailleurs, 797 familles des villages de Begoug et de Aïn Tessa relevant de la commune de Aïn El Kerma ont été raccordées en décembre au réseau de gaz de ville par Sonelgaz Es-Sénia. Quelque 10 km de réseau de gaz de ville ont été installés pour répondre aux besoins des familles. Ainsi et pour la mise sur pied de ce projet vital, la direction a réussi à cerner toutes les insuffisances et à trouver des solutions aux problèmes posés notamment après la réalisation des travaux d'assainissement des eaux usées.

De même que la couverture en gaz de ville a atteint les 100% dans la commune de Aïn El Kerma et les villages avoisinants et ce après les opérations de raccordement effectuées l'an dernier. Dans ce contexte et grâce à ce projet, on apprend que la longueur du réseau gazier au niveau de la wilaya d'Oran a atteint les 3.174 km et le nombre des abonnés est de 392.268 selon un bilan communiqué à l'occasion.

### A la tête d'une délégation d'opérateurs économiques

# L'ambassadeur du Vietnam en Algérie en visite à la chambre de commerce

**K. Assia**

Une forte délégation d'opérateurs économiques conduite par l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie M. Tran Quoc Khanh a été reçue mardi par le secrétaire de wilaya de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie. Une occasion pour mettre en avant toutes les perspectives de coopération et de partenariat entre les deux pays de sorte qu'un aperçu détaillé a été présenté sur les capacités économiques, commerciales et touristiques que recèle la capitale de l'ouest du pays. Dans ce registre, la délégation a affiché sa volonté à développer les opportunités d'investissement en Algérie notamment dans le domaine du café et autres secteurs. Par ailleurs, cette rencontre fructueuse a permis au secrétaire de wilaya de la chambre de mettre en exergue l'engagement de la CCIO à accompagner les opérateurs économiques et à mettre en place un climat d'investissement propice et stimulant basé sur un partenariat gagnant-gagnant. Il y a lieu de rappeler que le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a reçu en novembre dernier l'ambassadeur du Vietnam en Algérie M. Tran Quoc Khanh. Lors de cette rencontre, les deux parties sont convenus de la nécessité de créer un conseil d'affaires algéro-vietnamien qui servira de cadre opérationnel pour le renforcement des liens entre les opérateurs économiques des deux côtés et l'organisation d'expositions de leurs produits respectifs dans les deux pays en vue de renforcer les échanges commerciaux et d'étendre les domaines du partenariat bilatéral. Ils ont aussi souligné leur attachement à promouvoir les relations économiques bilatérales à un niveau reflétant la solidité des liens entre l'Algérie et le Vietnam.

### Services des urgences du CHU d'Oran

# Le dispositif de coordination et d'organisation renforcé

**J. Boukraa**

Les services des urgences sont très sollicités, assurant quotidiennement l'accueil, le tri et l'orientation des patients vers les différents services médicaux et chirurgicaux, en fonction de la gravité de leur état. Véritable maillon central du parcours de soins, ce secteur sensible nécessite une organisation rigoureuse, une coordination permanente entre les équipes et une mobilisation continue des moyens humains et matériels afin de garantir une prise en charge rapide, efficace et adaptée aux situations critiques. Ainsi et dans le cadre de l'amélioration continue de la prise en charge des patients et du renforcement de la qualité des services hospitaliers, le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran accorde une attention particulière au secteur des urgences, considéré comme un pilier essentiel du système de santé et la première interface avec les citoyens.

Dans cette optique, le directeur général du CHU d'Oran, M. Achouri Madjid, a présidé mardi une réunion de la commission de la garde et des urgences, consacrée à l'évaluation et à l'organisation des services d'urgences au sein de l'établissement. Cette rencontre s'est déroulée en présence du chef du service de prévention relevant de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, ainsi que des chefs des services hospitaliers médicaux et chirurgicaux, des membres de la commission et des cadres de l'administration médicale et paramédicale. Elle s'inscrit dans le cadre du suivi périodique visant à assurer une meilleure organisation et une évaluation continue des prestations offertes au niveau des urgences.

Les travaux de la réunion ont porté sur plusieurs axes majeurs, notamment l'évaluation de la situation des urgences médico-chirurgicales pour adultes, l'organisation des gardes au service d'oto-rhino-laryngologie (ORL), ainsi que la mise en place et l'optimisation des gardes d'anesthésie-réanimation au niveau des urgences médico-chirurgicales pédiatriques. Ces mesures visent à garantir la continuité des soins et à assurer des prestations médicales efficaces et de qualité, 24 heures sur 24. Lors de son intervention, le directeur général a insisté sur l'importance d'une coordination rigoureuse entre l'ensemble des services, tout en soulignant la nécessité du respect strict des plannings de garde. Il a également appelé à identifier et à lever les difficultés rencontrées sur le terrain, afin d'améliorer la prise en charge des patients et d'assurer une réponse rapide et appropriée aux situations d'urgence.

M. Achouri Madjid a rappelé que la direction du CHU d'Oran accorde une importance stratégique au secteur des urgences, qu'il considère comme la vitrine de l'établissement hospitalier. À ce titre, il a exhorté l'ensemble des intervenants à renforcer le sens des responsabilités, à promouvoir le travail en équipe et à faire preuve d'un engagement constant, en parfaite adéquation avec les orientations des hautes autorités du pays visant l'amélioration du service public de santé. Ce rendez-vous s'inscrit dans la dynamique des efforts continus déployés par le CHU d'Oran pour développer ses performances médicales et organisationnelles, et pour élever le niveau des prestations sanitaires offertes aux citoyens, dans un climat de confiance, de professionnalisme et de service public de qualité.

### Base navale de Mers El Kébir

# Les Forces navales s'ouvrent au public

La manifestation portes ouvertes sur les Forces navales a débuté lundi à la Base navale principale de Mers El Kébir Chahid Boucif Belhadj, relevant de la Deuxième Région militaire à Oran. Cette initiative vise à mettre en valeur le saut qualitatif réalisé par les Forces navales dans différents domaines.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de cette manifestation, le commandant adjoint de la Deuxième Région militaire a expliqué que l'organisation de ces portes ouvertes s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour renforcer les passerelles de communication entre le citoyen et l'institution militaire.

Il a souligné qu'elles constituent une opportunité pour découvrir de près le professionnalisme de l'Armée nationale populaire, ainsi que la compétence de ses personnels et ses cadres, tout en représentant une vitrine pour faire connaître les Forces navales et les progrès qualitatifs qu'elles ont accomplis sur les plans organisationnel, de la formation et en matière d'armement. Il a ajouté que cette manifestation coïncide avec une commémoration historique majeure, à savoir la récupération de la base navale principale de Mers El Kébir en ce même jour de l'année 1968, lorsque le drapeau français fut abaissé et l'emblème national hissé, marquant ainsi la récupération de cette base navale et l'achèvement de l'exercice de la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire.

Il a également souligné que cette base constitue une pierre angulaire du système de défense nationale et qu'elle a représenté le véritable point de départ de la construction d'une force navale capable de protéger les intérêts nationaux et de défendre les eaux territoriales. De son côté, le commandant de la base navale principale de Mers El Kébir a affirmé que la célébration de cette commémoration ne se limite pas à la remémoration d'un événement historique, mais constitue une confirmation renouvelée de la fidélité aux sacrifices des valeureux martyrs, ainsi que de la détermination inébranlable à préserver le legs de la patrie et à protéger ses frontières maritimes. Il a précisé que cette occasion permet de faire connaître les missions vitales assurées par les Forces navales dans la protection de la souveraineté nationale à travers les eaux territoriales et la garantie de la sécurité maritime, qui constitue un pilier fondamental de la sécurité nationale.

Elle permet également de mettre en lumière les différentes missions, activités et réalisations accomplies par les Forces navales grâce aux efforts et aux sacrifices de leurs personnels, hommes et femmes. Il a enfin indiqué que la manifestation des portes ouvertes représente une opportunité pour encourager les jeunes à rejoindre les rangs des Forces navales et à mettre leurs capacités et leurs compétences au service de la nation.

Les activités des portes ouvertes, qui se poursuivront durant deux jours, connaissent une affluence notable de visiteurs, indique-t-on. A cette occasion, un film documentaire intitulé «Les Forces navales : réalisations remarquables et état de préparation optimal» a été projeté, en plus de l'organisation de visites d'un échantillon d'unités flottantes et d'une exposition présentant les équipements et moyens navals les plus récents.

### Boutlélis

# Plus de 4 quintaux de viande rouge impropre saisis

**K. Assia**

Une autre saisie de viande rouge impropre à la consommation vient d'être effectuée par les éléments de la sûreté de daïra de Boutlélis. En effet, plus quatre quintaux de viande rouge ne répondant pas aux normes d'hygiène ont été saisis chez un boucher par les policiers de Boutlélis lors d'un contrôle effectué en collaboration avec les services vétérinaires et le bureau d'hygiène communal.

Cette opération a donné lieu à la saisie de viandes d'ovins et de bovins en plus d'abats soit une quantité dépassant les 4 quintaux. L'analyse du vétérinaire a confirmé que la viande ne peut être destinée à la consommation humaine et est impropre à la consommation. Des procédures ont été lancées à l'encontre du contrevenant. Deux jours auparavant, une quantité de 108 kg de viande blanche impropre à la consommation a été saisie par les éléments de la sûreté urbaine Haï 13.000 logements AADL à Misserghine relevant de la sûreté de daïra de Boutlélis. Cette opération qui entre dans le cadre de la préservation de la santé publique et la lutte contre les intoxications alimentaires a été menée après un contrôle effectué par les policiers.

Par ailleurs et avec l'approche du mois de Ramadhan, le dispositif de contrôle s'est intensifié dans toutes les communes de la wilaya. Des opérations sont menées quotidiennement au niveau des boucheries et dans plusieurs commerces afin de s'assurer si les conditions d'hygiène sont respectées.

**Horaires des prières pour Oran et ses environs**

*17 chaâbane 1447*

| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
|---|---|---|---|---|
| 06h34 | 13h17 | 16h14 | 18h39 | 19h59 |

## Mostaganem

# Un milliard de dinars pour une unité logistique de stockage frigorifique

Une unité logistique de stockage frigorifique, d'une capacité globale estimée à 30 000 mètres cubes, est actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué mercredi un communiqué des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé mardi une réunion avec les responsables de l'entreprise publique économique par actions Frigomedit, chargée de la réalisation de cette unité logistique, implantée dans la commune de Mostaganem, précise le communiqué. Ce projet, confié à une entreprise publique spécialisée dans la production, le stockage, la transformation et la commercialisation de produits frais, et dont le coût est estimé à un (1) milliard de dinars, figure parmi les projets logistiques les plus importants à l'échelle nationale, a-t-on souligné.

Après avoir mis en avant son importance économique et commerciale, le wali a demandé aux responsables du projet d'établir un calendrier précis pour l'achèvement des travaux restants, tout en appelant à accélérer le rythme de réalisation, d'autant plus que l'entreprise s'est engagée à mettre l'unité en service en octobre 2026.

La wilaya de Mostaganem mise sur cette plateforme stratégique de stockage frigorifique des produits frais, notamment en raison de sa proximité avec les producteurs agricoles, d'une part, et avec les points de transport, d'autre part, ainsi que pour son rôle dans l'absorption des excédents et l'approvisionnement régulier des marchés, a-t-on conclu.

## Beni-Abbès

# De nouveaux projets routiers en chantier

Plusieurs projets routiers sont actuellement en cours de réalisation ou sur le point d'être lancés à travers la wilaya de Beni-Abbès, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Il s'agit notamment de la réalisation de la première tranche, longue de 13 kilomètres, de la route Beni-Abbes-Mazzer, dont le tracé total s'étend sur 30 kilomètres.

Un financement de plus de 377 millions de dinars a été mobilisé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) pour la réalisation de cette première tranche, dont le taux d'avancement atteint actuellement 41 %, a précisé la Direction des travaux publics et des infrastructures de base (DTPIB).

Cette tranche devrait être achevée au cours des sept prochains mois, avant le lancement de la deuxième et dernière tranche du projet, couvrant 17 kilomètres, qui sera également financée par la même caisse, a-t-on ajouté. En complément de cette nouvelle infrastructure routière, un autre projet est en cours de préparation au niveau de la DTPIB. Celui-ci concerne la réalisation prochaine d'une route reliant la commune éloignée de Tabelbella à celle de Z'ghmara sur une distance de 140 kilomètres.

Ce projet a pour objectif de renforcer le réseau routier local et d'offrir aux habitants de Tabelbella un accès plus direct et rapide au chef-lieu de la wilaya de Beni-Abbès, sans avoir à transiter par les routes de la wilaya de Béchar, comme c'est le cas actuellement, selon la même direction.

Par ailleurs, le secteur a récemment soumis aux instances nationales compétentes une proposition de projet portant sur la réalisation d'un pont routier sur le lit de l'oued Dawra, à proximité de la nouvelle ligne ferroviaire Béchar-Beni-Abbès-Tindouf-Gara Djebilet.

La réalisation de cet ouvrage d'art répond au besoin de faire face à des crues récurrentes de l'oued, qui perturbent fortement la circulation sur la route nationale n° 50 (RN 50), reliant les wilayas de Beni-Abbès et de Béchar à celle de Tindouf.

Parallèlement, il est également prévu, au cours de cette année, le lancement des travaux d'aménagement et d'amélioration de l'entrée nord de la ville de Beni-Abbès.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'embellissement de cette zone, ainsi que l'amélioration et la modernisation de la route menant au chef-lieu de la wilaya sur une distance d'environ 12 kilomètres, a-t-on souligné.

Auparavant, la DTPIB de Beni-Abbès avait entamé les travaux de renforcement d'un tronçon sud de la route nationale n° 6A, s'étendant du point kilométrique 852 au point kilométrique 887, soit une distance totale de 35 kilomètres.

## Tiaret

# Plus de 300 millions de dinars pour l'eau et l'assainissement

Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Tiaret a bénéficié d'une enveloppe financière de 307 millions de dinars pour la réalisation de cinq grandes opérations portant sur l'alimentation en eau potable ainsi que la rénovation et l'extension du réseau d'assainissement, selon le directeur du secteur, M.Laid Aïssani.

Selon le même responsable, ces projets, inscrits dans le cadre du programme d'investissement 2026, comprennent le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable dans les communes de Bougara, Ksar Chellala et Sebtine, à partir du champ aquifère souterrain d'Adjermaya, principal pourvoyeur en eau de la ville de Tiaret. Deux autres projets concernent la réalisation de 10.000 mètres linéaires de forages hydrauliques à travers huit communes, ainsi que le renforcement du réseau desservant les communes d'Oued Lili et de Rahouia, à partir d'un réservoir de 10 000 mètres cubes situé à Tiaret.

Le programme prévoit également la construction d'une station d'épuration des eaux usées pour Rahouia, ainsi que l'aménagement et la réhabilitation des structures administratives, incluant les sous-directions dans les 14 daïras de la wilaya et le siège de la direction, a précisé M. Aïssani.

Pour rappel, plusieurs projets ont été concrétisés en 2025, notamment le grand projet d'alimentation en eau potable du chef-lieu de la wilaya depuis le champ aquifère d'Adjermaya sur une distance de 134 kilomètres, la deuxième tranche du projet du champ aquifère souterrain de Chott Chergui, ainsi que la rénovation et l'extension du réseau d'eau potable dans 16 communes.

## Béchar

# Relancer les filières d'élevage

Une opération d'acquisition de cheptel reproducteur comprenant des ovins, bovins, caprins, camelins, ainsi que des poulets et des lapins de races locales, a été lancée par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Béchar, a-t-on appris mercredi auprès de cette structure.

Cette initiative, inscrite et validée dans le cadre du Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA), vise à soutenir la relance des activités agricoles et d'élevage dans la wilaya, à la suite des dommages subis par le secteur lors des intempéries et des inondations enregistrées en septembre 2024, a-t-on précisé.

En complément de l'acquisition de 1.500 à 4.000 têtes de cheptel reproducteur, ainsi que d'autres espèces animales telles que le poulet et le lapin, l'opération prévoit également l'acquisition de ruches d'abeilles. Cette démarche a pour objectif de relancer l'ensemble des filières d'élevage, notamment l'élevage des différentes espèces de cheptel, l'aviculture, la cuniculiculture et l'apiculture, toutes affectées par les mêmes intempéries, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, et dans le cadre des actions de soutien aux activités agricoles et d'élevage prévues par le même fonds, une vaste opération de réhabilitation des infrastructures agricoles et d'irrigation endommagées sera également mise en œuvre, a-t-on ajouté.

Cette opération concernera notamment la rénovation des puits agricoles profonds, des puits traditionnels, ainsi que des bassins d'irrigation d'une superficie de 100 mètres carrés.

Il est également prévu la remise en état de diverses installations et structures relevant de plusieurs exploitations agricoles à travers les différentes communes de la wilaya, qui ont subi des dégâts lors des mêmes intempéries, selon la même source. Au total, 1 075 agriculteurs, éleveurs et apiculteurs de la wilaya sont concernés par cette opération.

## Tindouf

# Un trafic de drogues et de psychotropes démantelé

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tindouf ont mis fin, lors de deux opérations distinctes, aux activités d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services.

Cette opération a été menée suite à des «informations parvenues à la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tindouf, selon lesquelles un réseau criminel s'adonne au trafic de comprimés psychotropes et de drogues dures».

En coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Tindouf, «le lieu suspect a été perquisitionné, ce qui a permis l'arrestation de quatre (4) individus, dont deux (2) femmes, ainsi que la saisie de 92 g de kif traité, 92 comprimés de type +Ecstasy+, un sachet de cocaïne brute d'un poids de 8,2 g, 15 petits sachets contenant de la cocaïne et 773 comprimés psychotropes de type +Prégabaline+», précise le communiqué.

L'opération s'est également soldée par la saisie d'une «arme blanche, d'une somme de 79.000 DA issue des revenus du trafic, d'une balance électronique et de cinq (5) téléphones portables», ajoute le communiqué.

La seconde opération a été menée au niveau des postes de contrôle de la Gendarmerie nationale au point kilométrique (PK 40), où «un individu a été interpellé à bord d'un bus de transport de voyageurs, en possession d'un sachet contenant 100 grammes de drogue dure (cocaïne).

«Un dossier judiciaire a été constitué dans cette affaire, et les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes», conclut le communiqué.

Publicité

AOA
EL SHARIKA EL DJAZAIRIA
EL OMANIA LIL ASMIDA

**AOA Spa**
**Capital Social :** 50 000 000 000 DA,
**Registre du commerce :** N° 31/00-0110058 B08
**Siège social :** Hai TAFNA, n°06 rue Benzrida Benaouda –Tour Jasmin – lot n°146, 1er Etage – Oran
**Tél/Fax :** 041766230

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**El Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida. « A.O.A Spa »**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Réf AOA : **N° 09-MNT-ELEC-2026** pour :

« Fourniture de chargeurs de Batterie stabilisés »

Les Sociétés, intéressées, peuvent obtenir le cahier des charges après transmission par e-mail, d'une copie du registre de commerce, auprès du département C.C.C - AOA Spa :

**« Département Consolidation et Conclusion des Contrats»**

**Courriel : spm@aoa.dz**

La date limite de retrait du cahier des charges, est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offres.

L'unique date de dépôt des offres, sera communiquée aux soumissionnaires par email, lors de l'envoi du cahier des charges

**Aucune demande de prorogation reçue dans les 72 heures qui précèdent l'échéance du délai sus-indiqué, ne sera prise en charge.**

AOA
EL SHARIKA EL DJAZAIRIA
EL OMANIA LIL ASMIDA

**AOA Spa**
**Capital Social :** 50 000 000 000 DA,
**Registre du commerce :** N° 31/00-0110058 B08
**Siège social :** Hai TAFNA, n°06 rue Benzrida Benaouda –Tour Jasmin – lot n°146, 1er Etage – Oran
**Tél/Fax :** 041766230

Avis d'infructuosité d'appel d'offres National &International ouvert
Réf : **03-MEC-PLM-2025**
**Pour**
**« Achat de pièces de rechange Critique pour shiploader»**

**El Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida. « A.O.A Spa »**, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'Offres National &International Ouvert AOA 03-MEC-PLM-2025-, **que le dossier d'appel d'offre a été déclaré infructueux par le comité d'ouverture et d'évaluation des offres d'AOA Spa.**

EPE/SPA Société Holding AGRODIV
Filiale Céréales Ouest FCO
63 ; Avenue Aissat Idir Sidi Bel Abbes
FAX : (048) 69-80-76 ; TEL : (048)69-81-37
Capital social : 1.700.000.000,00 DA
NIF : 099922002223856

الشركة القابضة اقروديف
الشركة التابعة حبوب الغرب
سيدي بلعباس
RC : 99B0022238-22/00
NIS : 098222010012257

**FILIALE CEREALES OUEST SIDI BEL ABBES**

**Au capital social de 1.700.000.000 DA**

## Avis de consultation N°01/2026

LA FILIALE CÉRÉALES OUEST DE LA SOCIETE HOLDING AGRODIV, sise au 63 Avenue Aissat Idir, lance une consultation restreinte N° 01/2026 ayant pour objet << l'étude et de suivi de construction d'un bâtiment en charpente métallique destiné à abriter une minoterie de 1000 qx/jour au niveau de la zone industrielle d'Adrar>> pour le compte du complexe industriel et commercial moulin d'Adrar.

Et ce conformément aux dispositions de la procédure de passation des marchés applicable au sein de la société HOLDING AGRODIV. Les conditions d'éligibilités de sélection des candidats ainsi que le détail des pièces exigées (offre technique et offre financière) sont définies dans le cahier des charges

Le retrait du cahier des charges se fera auprès du secrétariat du bureau des marchés de la filiale céréales Ouest 63 avenue Aissat Idir wilaya de Sidi Bel Abbes contre une somme de 5.000 dinars algérien non remboursable. Le dépôt des offres doit être effectué au plus tard 21 jours après la première parution de cet avis de consultation.

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat des marchés de la Filiale Céréales Ouest sis au, 63 Avenue AISSAT IDIR SIDI BEL ABBES sous double plis cacheté portant la mention : Avis de consultation numéro 01/2026.

<< l'étude et de suivi de construction d'un bâtiment en charpente métallique destiné à abriter une minoterie de 1000 qx/jour au niveau de la zone industrielle d'Adrar >>

**A n'ouvrir que par la C.O.P.E.O**

ANEP N° 2631100076 Le Quotidien d'Oran 05/02/2026

EPE/SPA Société Holding AGRODIV
Filiale Céréales Ouest FCO
63 ; Avenue Aissat Idir Sidi Bel Abbes
FAX : (048) 69-80-76 ; TEL : (048)69-81-37
Capital social : 1.700.000.000,00 DA
NIF : 099922002223856

الشركة القابضة اقروديف
الشركة التابعة حبوب الغرب
سيدي بلعباس
RC : 99B0022238-22/00
NIS : 098222010012257

**FILIALE CEREALES OUEST SIDI BEL ABBES**

**Au capital social de 1.700.000.000 DA**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES (marché à commande) N° 01/2026

LA FILIALE CÉRÉALES OUEST DE LA SOCIETE HOLDING AGRODIV, sise au 63 Avenue Aissat Idir, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales marché à commandes N° 01/2026 ayant pour objet << Fourniture de films thermo-rétractables, de films étirables et d'étiquettes>> pour le compte du complexe industriel et commercial de TAZLIZA Wilaya de Timimoun.

Et ce conformément aux dispositions de la procédure de passation des marchés applicable au sein de la société HOLDING AGRODIV. Les conditions d'éligibilités de sélection des candidats ainsi que le détail des pièces exigées (offre technique et offre financière) sont définies dans le cahier des charges

Le retrait du cahier des charges se fera auprès du secrétariat du bureau des marchés de la filiale céréales Ouest 63 avenue Aissat Idir wilaya de Sidi Bel Abbes contre une somme de 10.000 dinars algérien non remboursable. Le dépôt des offres doit être effectué au plus tard 21 jours après la première parution de cet avis d'appel d'offre.

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat des marchés de la Filiale Céréales Ouest sis au, 63 Avenue AISSAT IDIR SIDI BEL ABBES sous double plis cacheté portant la mention : Avis d'appel d'offres national avec exigences de capacités minimales marché à commande numéro 01/2026.

**<< Fourniture de Film thermo-rétractable de film étirable et d'étiquettes pour le compte du complexe industriel et commercial de TAZLIZA Wilaya de TIMIMOUN >>**

**A n'ouvrir que par la C.O.P.E.O**

L'ouverture des plis des offres s'effectuera le même jour de la date limite de dépôts des offres à 13h au siège de la filiale en séance publique, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation et la date d'ouverture des plis seront prorogées jusqu'au jours ouvrables à la même heure.

ANEP N° 2631100077 Le Quotidien d'Oran 05/02/2026

EPE/SPA Société Holding AGRODIV
Filiale Céréales Ouest FCO
63 ; Avenue Aissat Idir Sidi Bel Abbes
FAX : (048) 69-80-76 ; TEL : (048)69-81-37
Capital social : 1.700.000.000,00 DA
NIF : 099922002223856

الشركة القابضة اقروديف
الشركة التابعة حبوب الغرب
سيدي بلعباس
RC : 99B0022238-22/00
NIS : 098222010012257

**FILIALE CÉRÉALES OUEST SIDI BEL ABBES**
**Au capital social de 1.700.000.000 DA**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2025**

**La FILIALE CEREALES OUEST de LA SOCIETE HOLDING AGRODIV informe l'ensemble des soumissionnaires que l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/25 portant la fourniture des Sacs d'emballage en papier KRAFT pour les produits de meunerie, paru dans le Quotidien d'Oran et الخبر le 17-12-2025 ainsi que le BOMOP, a été attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :**

| Numéro de Lot | Soumissionnaire retenue | Adresse | NIF | Montant en TTC | Note | OBS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| N° 01 | Sarl Minoteir EL HASNA | LOT 15 ET 16 ZONE D'ACTIVITE ZERALDA ALGER | 099816000565761 | 37 037 560 DA | 94/100 | L'offre économiquement la plus avantageuse |
| N° 02 | Aucune offre n'a été réceptionnée. | | | | | |
| N° 03 | ONYKRA SPA | 02 RUE DE LE GARE REGHAIA ALGER | 099916000993776 | 74 193 168 DA | 94/100 | L'offre économiquement la plus avantageuse |

ANEP N° 2631100078 Le Quotidien d'Oran 05/02/2026

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE LA JEUNESSE**
**MINISTERE DE SPORT**

**WILAYA DE TLEMCEN**
**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 099013019059421

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et conformément à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres réunie le **31/12/2025**

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tlemcen informe les soumissionnaires ayant participés à 03 ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le **20/12/2025** sur le Quotidien «منبر القراء» et le **21/12/2025** sur le Quotidien «**le quotidien d'Oran**», relatifs à l'opération :

**GROSSSE REPARATION AU VIVEAU DES STRUCTURES SPORTIVES ET JEUNESSES A TRAVERS LA WILAYA EN LOTS SEPARES:**
**LOT 02 : AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR (SALLE OMS NEDROMA)**
**LOT 06 : AMENAGEMENT ET REHABILITATION PISCINE SEMI OLYMPIQUE A SEBDOU**

Que les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivant :

| PROJET | ENTREPRISE | MONTANT DE LA SOUMISSION | MONTANT APRES CORRECTION | Note | DELAIS | OBS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| LOT 02 | MAZOUZ HAMOU NIF :183192700283102 | 6 669 093 20 | // | 90 | 01 mois | Moins disant |
| LOT 06 | EURL ETAPHYB NIF :001913026548447 | 1 594 600 00 | // | 63 | 01 mois | Moins disant |

**OBSERVATIONS /** Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la première date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente.

Les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres technique et financières , de se rapprocher des services de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tlemcen au plus tard trois jours **(03 jours)** a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux , conformément aux dispositions de l'article **82** du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

***LE DIRECTEUR***

ANEP N° 2631001811 Le Quotidien d'Oran 05/02/2026

**EPE - Algérie Télécom - Spa**
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane**
**Adresse : BD 11 Décembre El Intissar Relizane**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 01/AT/DOT48/SDFS/DAL/SA/2026

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Relizane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câbles à fibre optique**

Le présent projet est constitué de **quatre (04)** lots séparés comme suit :

| N° | Intitulé du projet | Distance (KM) |
|---|---|---|
| 01 | **LOT N°01** : LIAISON FO CT RELIZANE - OUED JEMAA - HMADNA BOROKBA | *26.35* |
| 02 | **LOT N°02:** LIAISON FO HMADNA BOROKBA - ORH RN4 | *19.15* |
| 03 | **LOT N°03 :** LIAISON FO OUED RHIOU - LIMIT WILAYA CHLEF RN4 | *15.9* |
| 04 | **LOT N°04 :** LIAISON FO MAZOUNA - AIN MERAIN | *7.64* |

* Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Pour les paliers 01 et 02, l'attribution du marché se fera pour un (01) ou deux (02) lots par soumissionnaire, comme indiqué dans le système d'évaluation prévu dans le présent cahier des charges.
Pour le palier 03, il ne sera attribué qu'un (01) seul lot par soumissionnaire comme indiqué dans le système d'évaluation prévu dans le présent cahier des charges.
Toute offre présentée pour un lot particulier doit couvrir l'ensemble des tâches et fournitures exigées pour ce lot.
Les offres portant seulement une partie du lot ne seront pas acceptées.
**NB : Pour les paliers 01 et 02, l'établissement du contrat se fera par lot**
**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises ayant l'une des activités suivantes comme activité principale ou secondaire :

- Ressource en eau ;
- Hydraulique ;
- Voirie et réseaux divers (VRD) ;
- Les travaux publics ;
- Infrastructure passive de télécommunications ;

Selon les paliers suivants :
**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :**

- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année d'appel d'offres « **date début d'activité ; voir registre de commerce** » quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises issues des dispositifs ANADE et CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications (catégorie Un (01) ou plus).

**Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06).

**Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie sept (07) et plus.
La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelle.

**NB :**
**1-**Si plusieurs certificats de qualification dans le domaine des ressources en eau, hydraulique, voirie et réseaux divers (VRD), travaux publics, infrastructure passive de télécommunications sont présentés par les entreprises dans le cadre du groupement, le certificat de qualification la plus élevée sera pris en considération lors de la vérification des dossiers d'éligibilité des offres.
**2-** Le soumissionnaire présentant le certificat de qualification et classification professionnelle la plus élevée doit se présenter comme chef de file du groupement sous peine de rejet.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane**
**Département Achats et Logistique**
**Service Achats**
**Adresse : BD 11 Décembre El Intissar Relizane**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :
**Compte en dinars N° BNA N° : 001 00869 0300 000 172/22**

**Présentation des offres :**

- **Le dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier) plus le dossier en format** électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format** électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique
- **L'offre financière** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format** électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**
**N° : 01/AT/DOT48/SDFS/DAL/SA/2026**
**REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DE CABLES A FIBRE OPTIQUE**
**Adresse : BD 11 Décembre El Intissar Relizane**
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane**
**Département Achats et Logistique**
**Service Achats**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **13 h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Algérie Télécom EPE/SPA au capital Social de 115 000 000 000,00 DA
RC N° 02 B 0018083 – 16/00
NIF : 000216001808337160 01
Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons,16130, Mohammadia – Alger
Tél : 021 82 38 38
Fax : 021 82 38 39



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA DE TIARET**
**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE**
**N.I.F N° : 0 970 1401 50089 33**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°03/2026/D.H/SAM/BCRMP

La Direction de l'hydraulique de la wilaya de Tiaret, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à :
**OPERATION : Réalisation et équipement amenée d'énergie, génie civil et adduction de 4000 ml de forage à travers la wilaya de Tiaret.**
**Lot01: Réalisatioin d'un forage pour le renforcement en AEP du centre de Sebain.**
**Lot02 : Réalisatioin d'un forage F1 pour le renforcement en AEP du Ain Mesbah.**
**Lot03 : Réalisatioin d'un forage F2 pour le renforcement en AEP du Ain Mesbah.**
**Lot04 : Réalisatioin d'un forage pour le renforcement en AEP du centre de Takhmaret.**
**Lot05 : Réalisatioin d'un forage F1 pour le renforcement en AEP du centre de Sougueur.**
**Lot06 : Réalisatioin d'un forage F2 pour le renforcement en AEP du centre de Sougueur.**
**Lot07 : Réalisatioin d'un forage F1 pour le renforcement en AEP du centre de Tousnina.**
**Lot08 : Réalisatioin d'un forage F2 pour le renforcement en AEP du centre de Tousnina.**
**Lot09 : Réalisatioin d'un forage F1 pour le renforcement en AEP du centre de Dahmouni.**
**Lot10: Réalisatioin d'un forage F2 pour le renforcement en AEP du centre de Dahmouni.**
**Lot 11 : Réalisation d'un forage F1 pour le renforcement en AEP du centre de Ksar Chellala.**
**Lot12 : Réalisation d'un forage F2 pour le renforcement en AEP du0 centre de Ksar Chellala**
**Lot13 : Réalisation d'un forage pour le renforcement en AEP du centre de Mechraa sfa.**
**Lot14 : Réalisation d'un forage pour le renforcement en AEP du centre de Sidi Ali Mellal.**
**Lot15 : Ré alisation d'un forage F1 pour le renforcement en AEP du centre de Sebt.**
**Lot16 : Réalisation d'un forage F2 pour le renforcement en AEP du centre de Sebt.**

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent consulter ou retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'hydraulique de la Wilaya de Tiaret – Service de l'administration et des moyens -Bureau des marchés.Route des pins Tiaret
Seuls les candidats répondants aux critéres d'éligibilité suivants peuvent présenter leurs offres :

❖ **Conditions d'éligibilité des soumissionnaires : Pour l'ensemble des lots**

- **Capacité professionnelle** : Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le secteur de l'hydraulique– Activité principale- classées à la Catégorie 04 et Plus avec Codes 34.303 et 34.703 + registre de commerce électronique.
- **Capacité financière** : Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égal ou supérieur à 10.000.000,00 DA justifié par les bilans visés par les services des impôts et C20.
- **Capacité technique** : Disposant d'une attestation de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrages justifiant la réalisation d'un projet de même nature.

Et ce conformément aux articles 37-38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et de décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics, et de délégation du service public.
**.es soummissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent prétendre qu'à deux lots au miximum par ordre chronologique .**

Les offres se constituent d'un dossier de candidature,d'une offre technique et une offre financière, accompagnées obligatoirement par des pièces réglementaires suivantes :
1- **Le dossier de candidature contient :**
- La déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée ;
- La déclaration de probité dûment renseignée datée et signée ;

- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) en cours de validité ;
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales pour l'année considérée ;
- Une copie du pouvoir de signature pour la société.
- Extrait de rôle de l'entreprise apuré ou avec échéancier daté moins de trois (03) mois.
- Extrait du casier judiciaire daté de moins de 03 mois pour personne physique et du gérant pour personne morale.
- Copier de la carte d'immatriculation fiscale (NIF) et statistique NIS, C20.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise pour personne morale.
- Caractéristiques et spécifications techniques des équipements à acquérir justifié par photos et fiches techniques.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires notamment :

2- **Capacité professionnelle** : Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le secteur de l'hydraulique– Activité principale- classées à la Catégorie 04 et Plus avec Codes 34.303 et 34.703 + registre de commerce électronique.
3- **Capacité financière** : Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égal ou supérieur à 10.000.000,00 DA justifié par les bilans visés par les services des impôts et C20.
4- **Capacité technique** : Disposant d'une attestation de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrages justifiant la réalisation d'un projet de même nature.

**- L'offre technique contient :**
- Une déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Le délai d'exécution justifié par le planning.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).

**-L'offre Financière contient :**
- La lettre de soumission dument remplie datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument remplie datée et signée
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie datée et signée

Le dossier de candidature et les offres technique et financière doivent être présentés séparément dans trois enveloppes intérieures fermées et intégrées dans une enveloppe extérieure.
Les enveloppes intérieures porteront respectivement les mentions «dossier de candidature », «Offre technique» et « Offre financière », le nom et l'adresse du soumissionnaire.
L'enveloppe extérieure, dans laquelle sont introduites les trois enveloppes des offres précitées et du dossier de candidature, doit être anonyme et ne porte que le numéro de l'appel d'offres, l'objet du projet avec la mention :

**«A n'ouvrir que par la commission d 'ouverture des plis et d'évaluation des offres »,**
**A Monsieur Directeur de l'hydraulique de la Wilaya de Tiaret**
**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°....03...../2026 relatif au projet**
**Opération : Réalisation et équipement amenée d'énergie, génie civil et adduction de 4000 ml de forage à travers la wilaya de Tiaret.**
**Lot N° ..... : .....**

Les offres telles que présentées doivent être déposées sous pli porté à l'adresse suivante :

**La Direction de l'hydrauliquede la Wilaya de Tiaret - Route des pins –Tiaret-**
**Service d'administration et moyens- Bureau du contentieux et réglemenation des marchés publics-**

Le délai de préparation des offres est fixé à **(10) dix jours** à compter de la date de la première parution de L'avis dans au moins deux (02) quotidiens nationaux en deux (02) langues nationales et étrangère et le BOMOP et la presse éléctronoque.
Le délai de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmentée de **Trois (03) mois.**
La date et heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **13h30mn**.
La date et heure d'ouverture des plis correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, au siège de la direction de l'hydraulique Tiaret à **13h30mn** en séance publique et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui sont invités à y assister. Si le dernier jour de la durée de préparation des offres et de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et à la même heure.

**LE DIRECTEUR :**

# JEUDI

## TF1

### 21.10 MASTER CRIMES

**Saison 1 - Episode 4**
Tandis qu'elle donne un cours à l'université, Louise Arbus, professeure de psychocriminologie, est appelée sur une scène de crime par le commissaire Rugasira. Elle découvre sur une voie de chemin de fer la victime, Sofia Perez, une jeune femme tuée de douze coups de couteau. La mise en scène est soignée : elle est assise dans un fauteuil, les mains collées à ses yeux. Dans son dos est inscrit : « J'attends le tueur parfait ». Une phrase extraite d'un livre de Louise.

## arte

### 20.55 LA VOISINE DANOISE

**Saison 1 - Episode 1**
Nouvellement installée dans un petit immeuble de Reykjavik, Ditte Jensen, ex-agent des services secrets danois, mène une vie paisible et discrète. La retraitée cultive son potager, salue ses voisins et participe aux réunions de copropriété. Mais le jour où un chat fait ses besoins dans son plant de carottes, Ditte règle l'affront de façon expéditive. Parallèlement, les résidents désespèrent des nuisances provoquées par Thorir, un voisin qui fait la fête des...

## 3

### 21.10 LES SECRETS DU CHÂTEAU

Au château de la Rochefoucauld, près d'Angoulême, une fête mondaine tourne au drame. Alors que les invités célèbres dans le décor raffiné des salons ancestraux, Cédric De Breuil, un homme d'affaires puissant et mari de la comtesse Louise de Camaran, est assassiné dans des circonstances troubles. Chargé de l'enquête, le commandant Alex Meurisse découvre avec stupeur que le passé resurgit dans les couloirs de ce château qu'il croyait avoir oublié. Vingt ans plus tôt, ces mêmes pierres ont été témoins d'une passion secrète entre...

## CINE + FRISSON

### 20.50 LA LÉGENDE D'OCHI

Dans un village isolé des Carpates, Yuri, une jeune fille élevée dans la crainte des mystérieuses créatures de la forêt appelées "Ochis", a l'interdiction formelle de sortir après la tombée de la nuit. Un jour, elle découvre un bébé Ochi visiblement abandonné par sa meute et livré à lui-même. Déterminée à le ramener auprès des siens, Yuri décide de défier les interdits et s'engage dans une aventure extraordinaire au coeur des secrets de la forêt....

## M6

### 21.10 CAUCHEMAR EN CUISINE

*Le chef se rend à Albi, dans le Tarn, pour porter secoure à Alexandre, fort de 25 ans d'expérience, mais dont le restaurant, autrefois récompensé et référencé dans un célèbre guide, connait de grandes difficultés. Un repas aura suffi à Phillipe Etchebest pour déceler certaines failles, notamment un serveur hésitant, une décoration désuète, des plats peu recommandables et un patron pas toujours honnête. Pour redorer le blason de l'établissement, le chef va devoir se retrousser les manches, reprendre les bases et surtout comprendre...*

## CINE + FAMiZ

### 20.50 LES SPÉCIALISTES

Lors d'un transfert de prisonniers, Paul Brandon, expert en cambriolage, s'évade avec Stéphane Carella, un petit truand. Menottés ensemble, les fortes têtes trouvent refuge chez Laura, une jeune veuve employée dans un parc d'attractions dont le mari a été abattu par la police. Paul révèle qu'il planifie de cambrioler un casino de la Côte d'Azur qui appartient à la mafia. Le trio se lance alors dans cette folle mission et, se faisant...

## CANAL+

### 21.09 BALLERINA : DE L'UNIVERS DE JOHN WICK

*Dans l'univers impitoyable de John Wick, où chaque ombre cache une lame et chaque regard peut sceller un destin, une nouvelle légende est sur le point de naître. Eve, une fillette rêveuse et passionnée de danse classique, voit son enfance brisée une nuit d'hiver lorsque des hommes armés jusqu'aux dents font irruption dans la maison familiale. Son père, un ancien assassin aux réflexes toujours aiguisés, se bat avec une détermination désespérée pour la protéger.*

## CINE + PREMIER

### 20.50 LES PETITS MOUCHOIRS

À Paris, un matin ensoleillé, Ludo (Jean Dujardin) émerge d'une nuit de fête et de frivolité, sa tête encore dans les étoiles. Alors qu'il prend la route au volant de sa voiture, un autre véhicule le percute violemment, le laissant grièvement blessé et inconscient. L'annonce de cet accident bouleverse son entourage, particulièrement Marie (Marion Cotillard), son ancienne compagne, qui éprouve un profond sentiment d'impuissance face à la situation.

# VENDREDI

## TF1

### 21.10 LE GRAND CONCOURS

Au programme de ce nouvel épisode du grand concours, deux manches, une finale, une ribambelle de questions de culture générale, et des candidats une nouvelle fois plus dissipés que jamais ! Mais un seul gagnant à l'issue de cette grande soirée. Alors, qui, face à Arthur, une nouvelle désigné maître de céans, saura tirer son épingle du jeu, sera capable de répondre correctement dans le temps imparti, et ne se laissera pas perturber par ses voisins prêts à tout pour déconcentrer la concurrence pour remporter cette édition et repartir avec le...

## 4

### 21.10 BÉJART, 3 REGARDS

Le Ballet Lausanne invite à plonger dans l'univers de Maurice Béjart avec "3 Regards", une célébration de la vision du maître chorégraphe. Cette traversée artistique explore trois univers musicaux distincts, offrant une multiplicité d'émotions et de réflexions à travers la danse. La trilogie, composée de ballets n'ayant pas été interprétés depuis plusieurs années, met en lumière la richesse de l'imaginaire béjartien et son aptitude à transcender...

## 3

### 21.10 CASSANDRE

**S6 - Ep 3 : Les sentiers de la mort**
Alors qu'il fait un tour en Montgolfière, un photographe aperçoit un corps dans une zone escarpée et inaccessible. Le trentenaire est probablement mort étranglé, mais aucune trace de lutte n'est visible. Autour de lui, l'herbe semble avoir séché prématurément. Cassandre et son équipe enquêtent. Ils découvrent qu'il s'agit de Xavier Delmont, membre d'une famille exerçant le triathlon depuis plusieurs générations. Le jeune homme est propriétaire d'une...

## 5

### 21.00 UNE HISTOIRE SIMPLE

Plongez dans le quotidien brut et poignant de Marie (Romy Schneider), une femme de 39 ans, graphiste à Paris, dont la vie semble suspendue entre les vestiges d'un passé familial et les incertitudes d'un présent tourmenté. Divorcée et mère d'un adolescent en pleine crise d'identité, elle tente de naviguer entre ses responsabilités et ses désirs, tandis que sa relation avec Serge (Claude Brasseur), son amant, s'effrite sous le poids des non-dits et des choix...

## CANAL+

### 21.09 LES SCHTROUMPFS

Plongez dans l'univers envoûtant et coloré du village des Schtroumpfs, ce havre de paix caché au cœur d'une forêt luxuriante où chaque jour rime avec magie, rires et aventure. Mais cette fois, l'équilibre de ce microcosme bleu est menacé : le Grand Schtroumpf, gardien des secrets alchimiques et figure bienveillante de la communauté, disparaît sans laisser de trace, enlevé par une alliance aussi inattendue que redoutable. Razamel, un sorcier rusé aux pouvoirs obscurs, s'est allié à l'éternel...

## CINE + PREMIER

### 20.50 LE COMTE DE MONTE-CRISTO

En 1815, Edmond Dantès (Pierre Niney), un jeune marin plein d'avenir, sauve une femme de la noyade dans les eaux tumultueuses de la Méditerranée. Sa bravoure lui vaut une promotion tant attendue au poste de capitaine, évinçant ainsi le jaloux Danglars (Bastien Bouillon). Fort de ce succès, Dantès envisage enfin de convoler en justes noces avec la belle Mercédès Herrera (Anaïs Demoustier), issue d'une famille respectée....

## CANAL+ CINEMA

### 21.00 RAQQA

En 2014, dans les rues de Raqqa, Haibala, un espion mercenaire, traque l'un des chefs les plus recherchés de l'Etat islamique. Mais il n'est pas le seul à avoir infiltré la Syrie : Malika, une agent secret travaillant pour Europol, est arrivée dans la ville pour la même raison. Témoins d'exécutions sommaires, d'esclavage de femmes et de bombardements, Haibala et Malika vont tenter de localiser et livrer le chef de l'organisation fondamentaliste pour précipiter...

## CINE + FAMiZ

### 20.50 LES TUCHE

Dans le petit village de Bouzolles, la famille Tuche vit paisiblement de ses allocations, enthousiastes à l'idée de leur quotidien modeste. Jeff, le père, trouve son bonheur dans son rôle d'entraîneur de l'équipe de football locale, tandis que Cathy, la mère, nourrit un rêve extravagant : côtoyer la princesse de Monaco. Tout bascule le jour où la famille découvre qu'elle a remporté le gros lot à la loterie, devenant ainsi millionnaires du jour au lendemain.

## CROISÉS N° 9491

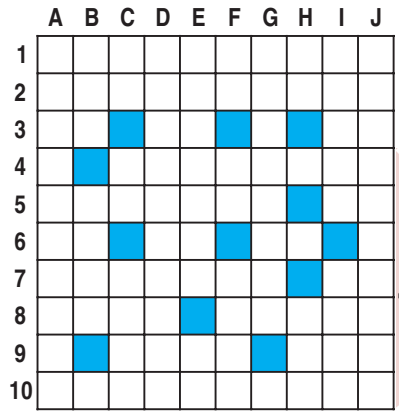

### Horizontalement:

**1.** Vieux pinate.
**2.** Si on n'est pas sorti de la maison de ce type, c'est qu'il y a encore problème.
**3.** Du cinéma !
La Terre mère.
Suit l'actualité.
**4.** Elles sont telles, n'en rajoutez pas !
**5.** Jour. Note.
**6.** Tour.
Cœur de pierre.
Réfléchi.
**7.** Mues.
Lettres du Congo.
**8.** Bouille. Gaz.
**9.** A qui mieux mieux (à l'). Menu au canard.
**10.** Mettre à l'amende.

### Verticalement:

**A.** A option.
**B.** S'est montré brillant.
Porte voix.
**C.** En pleine cible.
Symbole de 62.
Tire dans le tas.
**D.** Patinage linguistique.
**E.** Conduite de corps.
Romains.
**F.** Vues en songe.
Côté cour.
Lieu à bannir.
**G.** Bête féroce.
**H.** Note renversée.
Ont commencé par un Déjeuner sur l'herbe !
**I.** Canal en côte.
Gagne son pin.
**J.** Edifier.

## FOUILLIS N° 9491

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | S | C | A | R | G | O | T | E | C |
| M | I | A | U | Q | E | N | O | R | H |
| S | E | L | R | E | S | I | U | E | O |
| E | B | S | A | I | S | L | X | E | S |
| N | O | I | S | N | E | P | P | E | E |
| N | E | L | R | E | N | N | O | H | C |
| E | R | E | K | E | A | O | N | I | O |
| B | R | N | U | I | E | N | I | E | R |
| E | A | C | O | U | L | O | E | S | P |
| S | M | E | C | S | L | T | V | D | S |
| I | A | L | U | I | I | I | N | E | R |
| R | T | O | O | N | E | O | V | E | L |
| P | N | U | C | E | R | N | P | R | V |
| M | I | P | E | L | O | U | S | E | E |
| E | T | P | R | E | A | V | I | S | P |

ANESSE – BENNE – BILAN – BOURDE – CARGOT – CHAPEAU – CHOSE – CORPS – COUCOU – DELATION – DORMIR – EMPRISE – ESPOIR – FOUET – GREVER- HOTTE – IMPRESSION – KILT – LIVRE – LOUP – MESSE – MIRE - NOTICE – NOTION – OREILLE – PELOUSE – PENNE - PENSION – POISON – PREAVIS - PUCE – QUAI – SARI – SBIRE – SCOOP – SERRURE – SILENCE – TINTAMARRE – TONNE – TORCHON – TOURTERELLE – TOUX – USINE – VELO – VENT.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er épluche.
- Mon 2e est un viscère.
Mon tout est un voyageur aux lieux saints.

## FLÉCHÉS N° 9491

Jeux proposés par Chérifa Benghani

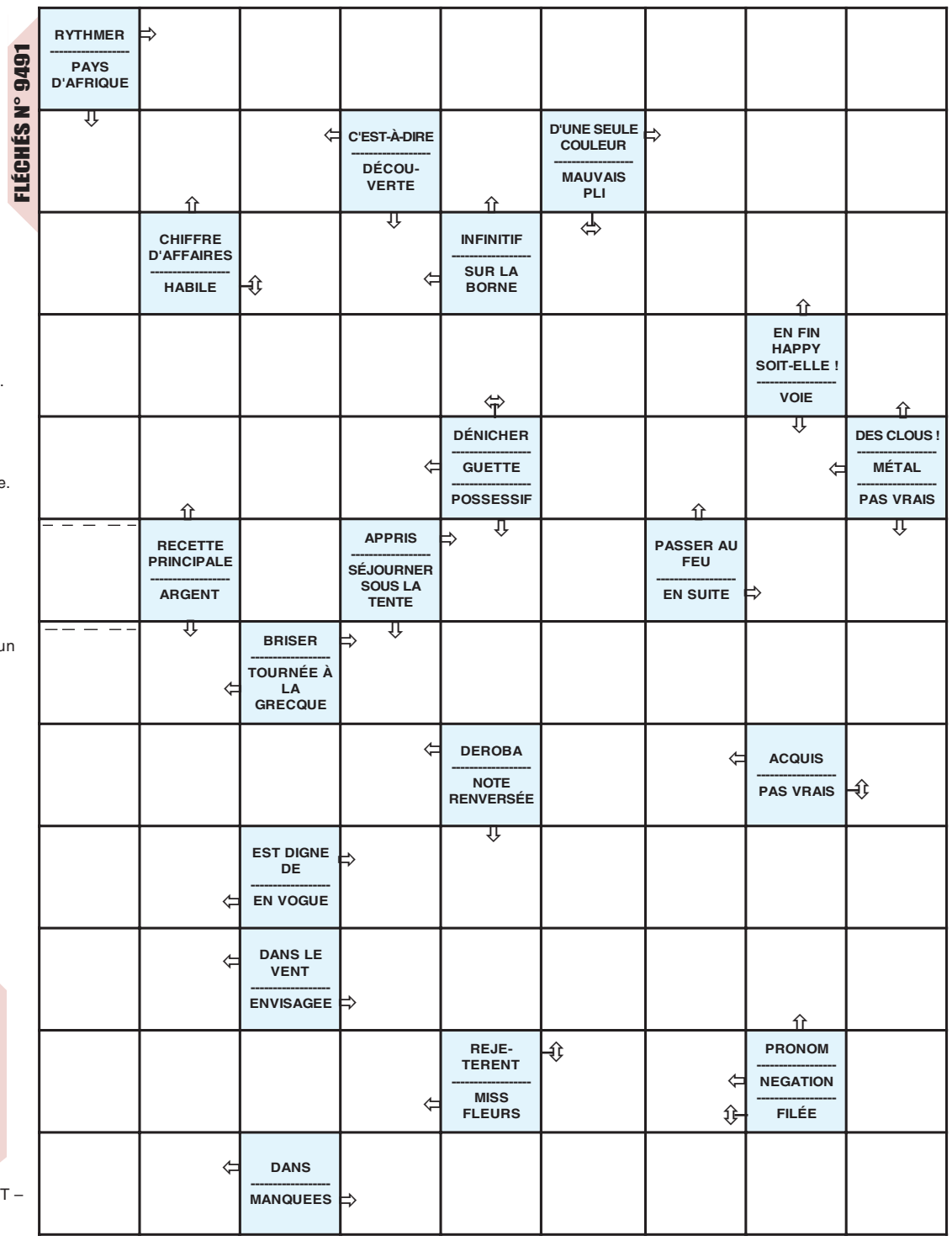


## SUDOKU N° 9491

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5 | 9 | 3 | | 2 | | | 8 |
| | | | | | | 6 | | |
| | 3 | | | | | | 9 | 5 |
| | 4 | | | 9 | 1 | | 7 | |
| | 6 | 5 | 8 | 7 | | | 1 | |
| | | 2 | | 3 | | | | |
| 6 | 2 | | | | 5 | | 3 | |
| | | | | | 7 | | | 4 |
| 5 | | | | 4 | | 2 | | |

## CODÉS N° 9491

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 R | 2 A | 3 P | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 1 | 6 | 8 | 5 | 7 | 5 | 11 | 10 | 7 |
| 1 | 6 | 14 | | 10 | 11 | 5 | 7 | 6 | |
| 11 | | 5 | | 7 | 12 | | 8 | | 4 |
| 3 | 6 | 1 | 7 | 3 | 5 | 8 | 2 | 8 | 6 |
| 11 | 4 | 6 | | 6 | 4 | 5 | 1 | 6 | 7 |
| 7 | | 1 | 6 | 8 | 9 | 12 | | 13 | 4 |
| 5 | 12 | | | 4 | 13 | | 8 | 6 | 7 |
| 4 | 5 | 7 | 7 | 6 | 6 | | 11 | 7 | |
| 5 | 6 | | 4 | 9 | | 7 | 9 | | 4 |
| 11 | 9 | 4 | 2 | 1 | 13 | 6 | 7 | | 1 |
| 10 | | 1 | 14 | | 5 | 15 | 5 | 4 | 6 |
| 7 | 8 | 5 | 6 | 1 | 2 | | 10 | 9 | 7 |
| | 11 | 6 | | 2 | 10 | 10 | 6 | 6 | 7 |
| 2 | 10 | 6 | | 4 | 6 | 6 | | 10 | 6 |
| 8 | 6 | 7 | 7 | 6 | | 7 | 6 | 4 | 7 |

## LES SOLUTIONS

### FLECHES N°9490

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | S | I | G | N | I | F | I | E |
| S | O | M | M | E | | A | R | |
| U | | P | | E | T | R | E | S |
| P | O | U | R | | R | C | | A |
| E | C | R | A | S | E | E | S | |
| R | | E | F | | S | U | | P |
| | P | | A | M | | R | O | I |
| R | A | C | L | E | E | S | | L |
| E | R | R | E | N | T | | E | L |
| E | T | E | | T | U | I | L | E |
| L | I | E | S | | D | O | U | E |
| S | E | S | A | M | E | | E | S |

### CROISÉS N°9490

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | U | T | I | N | E | R | I | E | S |
| O | P | U | S | | T | O | R | T | U |
| U | | R | O | S | A | C | E | E | S |
| S | A | B | L | E | | A | | S | N |
| T | R | I | E | | S | I | S | | O |
| A | I | N | | H | E | L | I | U | M |
| C | A | | B | A | L | L | E | | M |
| H | | M | O | L | L | E | S | S | E |
| E | C | O | U | T | E | | T | E | E |
| S | O | U | T | E | | N | E | M | S |

**FOUILLIS N° 9490:**
**SOMMET ( Sot - Mets )**

### SUDOKU N°9490

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 5 | 1 | 9 | 4 | 6 | 2 | 3 |
| 3 | 4 | 6 | 2 | 5 | 7 | 1 | 9 | 8 |
| 9 | 2 | 1 | 3 | 6 | 8 | 5 | 7 | 4 |
| 1 | 3 | 7 | 6 | 2 | 9 | 4 | 8 | 5 |
| 5 | 6 | 8 | 7 | 4 | 1 | 2 | 3 | 9 |
| 4 | 9 | 2 | 8 | 3 | 5 | 7 | 6 | 1 |
| 6 | 5 | 4 | 9 | 7 | 3 | 8 | 1 | 2 |
| 2 | 1 | 9 | 5 | 8 | 6 | 3 | 4 | 7 |
| 8 | 7 | 3 | 4 | 1 | 2 | 9 | 5 | 6 |

### CODÉS N° 9490

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 C | 2 I | 3 S | 4 R | 5 P | 6 A |
| 7 N | 8 M | 9 G | 10 E | 11 T | 12 O |
| 13 B | 14 L | 15 V | 16 U | 17 Q | 18 D |
| 19 H | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |

## 10 ERREURS

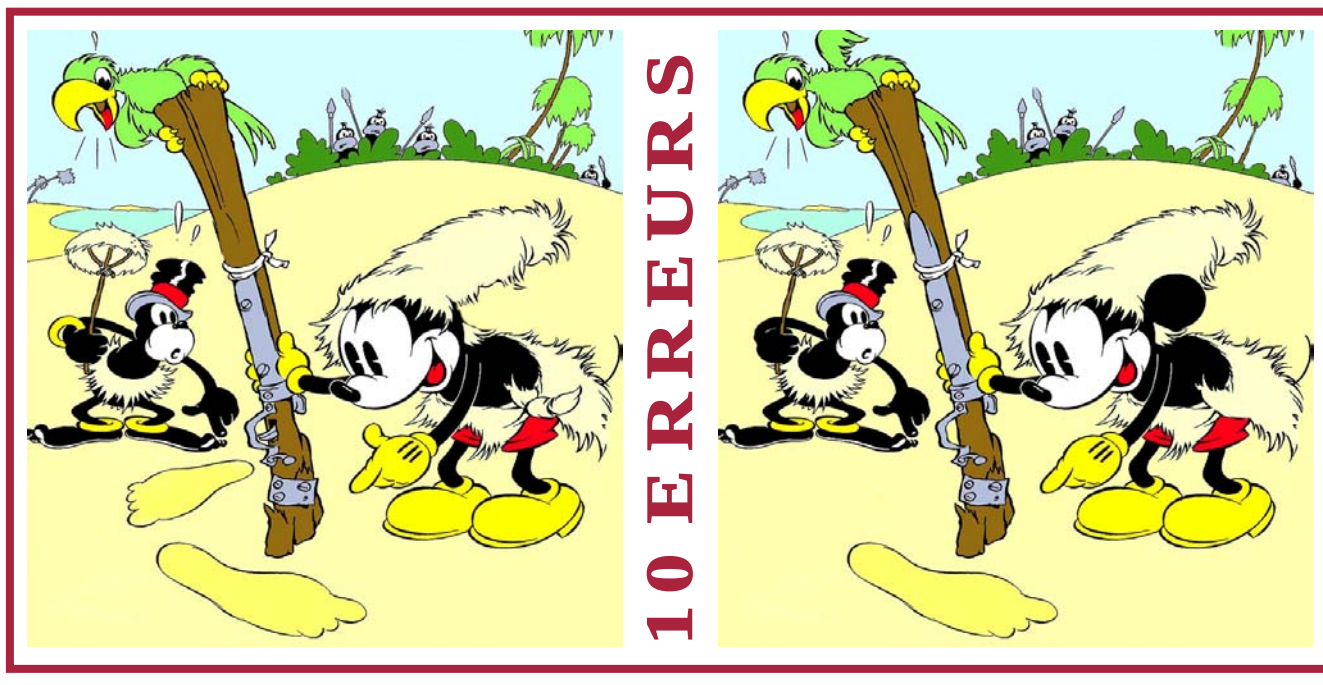

## HOROSCOPE

**Bélier** *21-03 au 20-04*
La communication avec votre partenaire devient plus difficile et vous souffrez de cette relation tendue.

**Taureau** *21-04 au 21-05*
Vous reviendrez sans doute sur un problème que vous n'aviez pas pu résoudre. Cette fois-ci, la solution vous apparaîtra clairement.

**Gémeaux** *22-05 au 21-06*
Vitalité en dents de scie, vous avez besoin de vous changer les idées. Remettez-vous au sport ou pratiquez une activité de détente.

**Cancer** *22-06 au 22-07*
Ce n'est pas le moment de vous lancer dans un nouveau projet. Attendez une période plus favorable.

**Lion** *23-07 au 23-08*
Ce sera une bonne journée et vous prendrez plaisir à la vie. Votre humeur et votre optimisme seront communicatifs.

**Vierge** *24-08 au 23-09*
Vous pourrez réaliser vos objectifs, à condition d'y mettre toute votre énergie. Ce qui ne devrait pas poser problème.

**Balance** *24-09 au 23-10*
En ce moment, vous ne tirez pas le diable par la queue, mais ce n'est pas une raison pour gaspiller votre argent. Faites plutôt des économies pour un projet qui vous tient à cœur.

**Scorpion** *24-10 au 22-11*
Votre moral en hausse et vous ne devriez pas rencontrer de problème. Si vous souffrez de maux chroniques, ils devraient vous laisser tranquille.

**Sagittaire** 23-11 au 21-12
Votre caractère affable vous pousse vers les autres mais vous pourriez être déçu.

**Capricorne** *22-12 au 20-01*
Un petit passage à vide n'est pas bien grave si vous ne laissez pas la morosité s'installer.

**Verseau** *21-01 au 18-02*
Vous ne manquerez pas de tonus mais depuis quelque temps, vous êtes un peu trop sur les nerfs.

**Poissons** *19-02 au 20-03*
Vous vous rendez toujours disponible pour les gens que vous aimez, mais qui en fait autant pour vous ?

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

## Affaire Epstein: l'ex-ministre français Jack Lang exclut de démissionner de l'Institut du monde arabe

L'ancien ministre français de la Culture Jack Lang a exclu mercredi de démissionner de la présidence de l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris, invoquant sa «naïveté» face aux révélations sur ses liens passés avec le financier américain Jeffrey Epstein mort en prison en 2019.

Interrogé sur la chaîne française BFMTV pour savoir s'il envisageait de quitter son poste, à l'instar de sa fille Caroline qui a démissionné d'un syndicat de producteurs de cinéma, Jack Lang, 86 ans, a répondu : «Non, pas une seconde».

Cité dans des documents révélant des liens avec le milliardaire accusé de crimes sexuels, Jack Lang a affirmé n'avoir «jamais» eu connaissance de son passé judiciaire à l'époque de leurs relations.

«Je suis sans doute un pauvre naïf, un pauvre innocent, un pauvre débile», a-t-il déclaré, expliquant qu'il ne demandait pas «leur extrait de naissance» ou «leur casier judiciaire» aux gens qu'il rencontrait.

# Assassinat de Seif el-Islam Kadhafi

Le parquet général à Tripoli a annoncé mercredi l'ouverture d'une enquête sur la mort la veille de Seif el-Islam Kadhafi, fils du défunt Mouammar Kadhafi, et confirmé qu'il avait été tué par balle.

Le bureau du procureur a indiqué qu'une équipe accompagnée de médecins légistes et d'experts s'était rendue mardi à Zenten, dans l'ouest du pays, et avait examiné la dépouille.

«Cet examen a établi que la victime avait été mortellement atteinte par des balles», a-t-il indiqué dans un communiqué publié sur Facebook, ajoutant avoir engagé une procédure pénale pour tenter d'identifier et de retrouver les suspects.

Aucune information n'était disponible dans l'immédiat sur les funérailles de Seif al-Islam Kadhafi.

Jusqu'à l'annonce de son décès, on ne savait pas où il se trouvait.

Pour l'heure, les autorités libyennes, dans l'est comme dans l'ouest, n'ont fait aucun commentaire.

L'avocat français de Seif al-Islam Kadhafi, Marcel Ceccaldi, a dit à l'AFP que son client avait été tué dans la maison où il résidait à Zenten par «un commando de quatre personnes».

## Au moins 35 personnes tuées dans une attaque armée au Nigéria

Des hommes armés ont tué mardi au moins 35 personnes dans le village de Woro, dans l'Etat de Kwara, dans le centre-ouest du Nigeria, lors d'une attaque confirmée par la police et le gouverneur de l'Etat, ont annoncé mercredi les autorités locales. «Ce matin (mercredi), on m'a dit que 35 à 40 cadavres avaient été dénombrés, mais je n'ai pas pu le confirmer. Beaucoup d'autres se sont enfuis dans la brousse sous les coups de feu et il est probable que l'on trouve d'autres cadavres dans la brousse», a déclaré Sa'idu Baba Ahmed, membre de l'assemblée locale de l'Etat de Kwara.

M. Ahmed a ajouté que les bandits avaient également incendié le palais royal du village et qu'»à l'heure actuelle, nous ne savons pas où se trouve le roi». Il y a quelques jours, l'armée nigériane avait annoncé avoir «neutralisé» 150 «terroristes» dans les forêts de Kwara, précisant qu'il s'agissait de bandits.

## L'accord commercial Afrique-Etats-Unis ressuscité

L'accord commercial préférentiel entre les Etats-Unis et de nombreux pays africains, AGOA (African Growth and Opportunity Act), qui a été réactivé mardi jusqu'à fin 2026, favorise depuis 2000 les exportations africaines vers les Etats-Unis, maintenant à flot des secteurs entiers des économies africaines.

Victime collatérale de l'offensive douanière du président américain Donald Trump, l'AGOA n'avait pas été renouvelé avant son expiration au 30 septembre dernier. L'accord a été relancé avec effet rétroactif, c'est-à-dire que les exportations africaines des derniers mois seront finalement également exemptées de droits de douanes.

Une trentaine de pays sur la cinquantaine du continent africain bénéficient de l'accord, qui couvre un large éventail de produits allant de l'habillement à l'igname en passant par les voitures.

En 2024, 8,23 milliards de dollars de marchandises ont été exportées dans le cadre de l'accord, dont 50% depuis l'Afrique du Sud (automobiles, métaux précieux, produits agricoles) et 20% depuis le Nigeria (principalement du pétrole et de l'énergie), selon la Commission américaine du commerce international (USITC).

## Grèce: au moins 15 migrants tués dans la collision de leur embarcation avec un bateau des gardes-côtes

Au moins 15 migrants ont été tués au large de l'île grecque de Chios dans une collision entre leur embarcation et un patrouilleur des gardes-côtes grecs, selon un nouveau bilan publié mercredi par ces derniers. Le drame s'est produit mardi soir au large des côtes orientales de Chios en mer Egée, quand «le pilote d'une vedette à grande vitesse sans feux de navigation et avec à bord des passagers étrangers n'a pas obtempéré aux signaux lumineux et sonores des gardes-côtes», selon un communiqué de ceux-ci.

Dans un premier temps, mardi soir, les gardes-côtes avaient repêché quatre corps mais le bilan s'est rapidement alourdi. Quatorze personnes ont été retrouvées mortes dans l'eau, dont trois femmes.

Une quatrième femme, figurant parmi les 25 blessés transportés à l'hôpital de Chios, a finalement succombé à ses blessures, selon le communiqué des gardes-côtes.

Onze enfants sont parmi les personnes blessées tandis que deux gardes-côtes ont également été blessés et transférés à l'hôpital de Chios, selon la même source.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### L'APPORT UTILE DE NOS ÉMIGRÉS

**La conférence des chefs de missions consulaires à l'étranger organisée mardi à Alger sous la présidence du chef du gouvernement n'est en rien une simple formalité. Elle ne ressemble pas aux réunions périodiques habituelles. Elle s'inscrit surtout au cœur des exigences nouvelles recommandées par l'accélération de la dynamique politique et économique nationale et répondre aux impératifs du pays en profonde évolution.**

**Bien évidemment, il s'agissait aussi de renforcer l'attention et la disponibilité accordées à nos ressortissants résidant à l'étranger et mieux fluidifier les échanges administratifs. Mais les engagements imposés aux 43 consuls généraux et consuls ne se limitent pas à un formalisme de surface des représentations diplomatiques.**

**L'Algérie n'en est plus au lent rythme de croisière. Elle a l'obligation impérative de s'adapter à celui d'un monde en totale perturbation sociale et économique.**

**L'Algérie a besoin de ses enfants, et la force et les compétences, toutes confondues, de ceux qui vivent à l'étranger sont d'un apport plus qu'utile. D'autant que le chant des sirènes occidentales s'est tu et que les mirages d'une meilleure vie se sont éteints et emportés par des crises multiformes à répétition. Des milliers d'autochtones eux-mêmes ont levé l'ancre pour quitter leurs pays en naufrage, fuyant un désarroi de toutes les natures amplifiées.**

**Nos émigrés, malgré leur savoir-faire et leurs expériences, se rendent maintenant compte qu'en Occident, dans son ensemble, il ne fait plus bon vivre. Tous éprouvent la nécessité de sortir d'un sombre tunnel où islamophobie, délit de faciès et coups de boutoir sont des recettes planifiées.**

**Ils sont nombreux à avoir engagé leur retour dans leur pays natal et plus nombreux sont ceux qui souhaiteraient le faire. Des nombreuses dispositions ont été prises pour que ceux qui ont la latitude de participer au nouvel essor algérien soient accompagnés.**

**La réunion des chefs de missions consulaires tenue mardi avait pour but de se pencher sur un dossier important de nos ressortissants à l'étranger en droite ligne avec les engagements décidés par le chef de l'Etat.**